

Cérémonies grandioses au sanctuaire du Cap

IMPOSANTES FETES AU CAP DE-LA-MADELEINE

Des milliers et des milliers de pèlerins assistent cet après-midi à la bénédiction par Mgr Cloutier du Pont des Chapellets.

AU PIED DU CALVAIRE Cap-de-la-Madeleine 15.—C'est en présence de milliers de pèlerins que se sont ouvertes hier ce matin les fêtes du vingtième anniversaire du couronnement de Notre-Dame du Cap et de la bénédiction du pont des Chapellets.

Les fêtes ont débuté par des messes chantées pour les pèlerins par les R. P. P. Robert O.M.I. supérieur et M. Masson O.M.I. ex-supérieur. La messe solennelle avec chant par le chœur du Sanctuaire a été chantée par Mgr L. E. Duguay, P.D., à 8 heures.

De neuf heures à dix heures un chemin de croix auquel participe une grande foule fut prêché par le R. P. Franconeur, O. M. I.

C'est à dix heures et demie qu'eut lieu la grand'messe solennelle en plein air, au pied du Calvaire. Ce fut une cérémonie de toute splendeur dans un éblouissant décor de verdure, d'oriflammes et de lumières.

Une foule excessivement dense se pressait autour du magnifique Pont des Chapellets. Sa Grandeur Monseigneur F.X. Cloutier, accompagné d'un nombreux clergé et d'un très grand nombre d'enfants de chœur récita les prières solennelles de la bénédiction aux quelles répondirent les pèlerins recueillis.

LA CAUSE LEOPOLD-LOEB

Chicago, 15.—La poursuite ne pourra pas terminer avant la semaine prochaine sa preuve à l'encontre des prétentions de la défense que Nathan Leopold Jr et Richard Loeb étaient des malades du cerveau quand ils enlevèrent et assassinèrent Robert Franks.

M. COOLIDGE VEUT UNE CONFERENCE DE DESARMEMENT

Il la convoquera, s'il est réélu, immédiatement après la mise à exécution du plan Dawes.—Le progrès de l'industrie crée les marchés agricoles.

TAXES A REVISER (Presse Associée) Washington, 15.—Un "gouvernement de bons sens, s'employant honnêtement et économiquement à administrer les affaires du pays à l'intérieur et à maintenir la paix à l'étranger," voilà ce qu'a promis le président Coolidge hier soir en acceptant formellement d'être le candidat du parti républicain à la prochaine élection pour la présidence des Etats-Unis.

M. Coolidge exprima l'opinion que les affaires domestiques sont d'importance primordiale pour la nation et déclara qu'il avait l'intention de réduire et de réviser les taxes et de nommer un comité pour aider l'agriculture.

Faisant allusion à la discussion probable qui se fera de la liberté de pensée et d'action au cours de la campagne électorale qui s'annonce, le président a déclaré que la liberté de pensée et d'action sont de fort belles choses, mais que le bon sens est le principal capital de la nation.

Le président s'est surtout déclaré opposé à la généralisation du principe de l'établissement de lois qu'a la guerre.

M. Coolidge a insisté sur les questions de taxes, de l'agriculture et des relations avec l'étranger. Il rappela le fait que son gouvernement avait adopté 15 lois en vue de venir en aide à la classe agricole, mais ajouta que l'agriculture a maintenant besoin de plus d'organisation et de coopération.

Le projet également de pousser le développement des canaux afin d'augmenter les facilités de transport dont ont besoin les agriculteurs, mais exprimant l'opinion que les principales questions dans l'intérêt de l'agriculture sont celles des marchés, de la coopération et de la révision des taxes de fret.

LE GOUVERNEMENT AIDERA LES HOTELS DENOS CAMPAGNES

Le premier ministre Taschereau annonce aujourd'hui que son gouvernement se rendra à la demande de l'Association du Tourisme.

IL PLAIDERAIT FOLIE (Presse Canadienne) Los Angeles, 15.—Un manché de hache couvert de taches de sang, trouvé dans l'auto de Kid McCoy, est venu s'ajouter aux autres preuves contre lui.

AUTRE DRAME D'AMOUR

Benton Harbor, Mich., 15.—Florence McKinney, 19 ans, jolie amie de Emil Zupke, a été accusée, hier, par le shérif George Bridgman d'avoir été l'instigatrice du meurtre de Cora May Rober.

Zupke a déclaré qu'il avait étouffé Mlle Rober, qui allait bientôt devenir mère, parce qu'elle avait refusé de le relever de sa promesse de l'épouser.

MEURTRE DE LA VENDETTA

New-York, 15.—Andrea Puleo, bijoutier, a été tué de bonne heure hier matin, à Brooklyn par un agresseur inconnu qui lui tira les deux épaules d'un fusil à deux coups.

LES CHEVEUX A LA NINON

Washington, 15.—A la demande pressante de sa fille, femme médecin, Mme Emma-Barnes Smith, âgée de 80 ans, s'est fait "bobber" les cheveux, hier.

TOKIO EST EBRANLEE

(Presse Canadienne) Tokio, 15.—Quinze chocs sismiques violents ont ébranlé Tokio de bonne heure aujourd'hui.

L'AUTO DE MCGOY CACHAIT UNE HACHE TACHEE DE SANG

Le vétérinaire de la boxe prétend toujours que Mme Mors s'est suicidée, mais admet avoir voulu tuer le mari de celle-ci et d'autres personnes.

LA FRANCE CEDE ENCORE (Presse Canadienne) Londres, 15.—La continuation des négociations sur l'évacuation de la Ruhr par les Français et les Belges ne se fera qu'après qu'on aura reçu un mot de Berlin.

UN CHIEN CAUSE UN ACCIDENT

Champlain, 15.—M. Aristide Beaugrand, architecte, de Montréal et à sa famille ont échappé de près à la mort, hier soir, vers neuf heures et demie, dans le bas du village du Cap de la Madeleine.

MONTREAL A LONDRES

Montréal, 15.—Montréal a communiqué avec Londres, Angleterre au moyen d'un câble sous-marin transatlantique hier matin.

OUTRAGE A LADY ASTOR

Londres, 15.—Le portrait de lady Astor à la chambre des communes fut recouvert, l'autre jour, d'un rideau foncé sur lequel sont écrits à la craie les mots suivants: "Ne doit pas être enlevé".

LA CONFERENCE ATTEND APRES L'ALLEMAGNE

Les négociations peuvent continuer sans une entente préalable l'Allemagne et de la France sur la période d'évacuation de la Ruhr.

Le général Fiset et son adversaire, M. Sasseville, ont continué la visite du comté hier. On ne les voit pas souvent dans les assemblées, mais ils ouvrent partout des comités.

UN MOTOCYCLISTE EST TUE

Montréal, 15.—William Quessel, 43 ans, de Longueuil, a subi une fracture du crâne et est mort quelque temps après son admission à l'hôpital Notre-Dame.

COMTE QUI A MAL TOURNE

Regina, Sask., 15.—Le comte Victor de Kaft, qui vint en Saskatchewan après la révolution russe et qui pendant un certain temps fit sa marque dans le monde social, a été condamné à subir son procès à Kameck pour vol de grand chemin.

SIR WILFRID AURAIT DIT AUGEN. FISET DE GARDER SON POSTE

Le candidat libéral s'appuiera dit-on, sur une lettre de Laurier pour s'accuser de ne pas avoir démissionné comme sous-ministre de la milice.

LES CARTES SE MELENT Rimouski 15.—Les libéraux de Rimouski ont reçu hier la visite du ministre de la Justice, l'hon. M. Ernest Lapointe.

ENFANT RETROUVE

Toronto 15.—Il y a six ans Donald Green âgé de 17 ans, quittait la demeure de ses parents, M. et Mme Edward C. Green, de cette ville, pour se rendre à Halifax pour s'enrôler dans les forces navales et prendre part à la grande guerre.

MORT DU SEN. BOLDUC

Sherbrooke 15.—L'honorable sénateur Bolduc, président du sénat sous le régime Borden, est décédé à sa résidence à St-Victor de Beauce, avant-hier soir.

LES BANDITS FONT LE SAC DE BANQUES AUX ETATS-UNIS

A Joliet, Ill., huit individus enlèvent \$20,000 et mettent toute la police sur les dents.—Commissaires ligotés dans un mont-de-piété.

SANS MASQUE ET EN PLEIN JOUR (Presse Canadienne) Joliet, Illinois, 15.—Tous les chemins qui mènent à cette ville dans un rayon de cent milles sont étroitement patrouillés par la police à la recherche de huit hommes qui ont volé une somme de \$20,000 en papier-monnaie, hier à la succursale de la First National Bank, à Lockport, soit cinq milles au nord d'ici.

A NEW YORK

New York, 15.—Mettant à exécution un plan qui avait apparemment été préparé avec un grand soin, quatre bandits armés sont entrés quelque peu avant midi, hier, dans un mont-de-piété tenu par Mortimore A. Auses, du 605<sup>e</sup> de la rue Stanton.

UN CHIEN CAUSE UN ACCIDENT

Champlain, 15.—M. Aristide Beaugrand, architecte, de Montréal et à sa famille ont échappé de près à la mort, hier soir, vers neuf heures et demie, dans le bas du village du Cap de la Madeleine.

UN MOTOCYCLISTE EST TUE

Montréal, 15.—William Quessel, 43 ans, de Longueuil, a subi une fracture du crâne et est mort quelque temps après son admission à l'hôpital Notre-Dame.

MORT DU SEN. BOLDUC

Sherbrooke 15.—L'honorable sénateur Bolduc, président du sénat sous le régime Borden, est décédé à sa résidence à St-Victor de Beauce, avant-hier soir.

Le temps qu'il fera Beau et frais.

LA MODE ET SES FANTASIES



Cette mode traîne un souvenir de l'écharpe. On la reconnaît dans cette cravate avec glands et qui retombe comme une écharpe sur le robe sans ceinture.

Pour être tout à fait à la mode, une robe doit être parfaitement unie et n'avoir aucune garniture. Cependant on permet de lui donner un peu de relief par une cravate, pesant autour du cou et se glissant dans des ouvertures sur le devant.

POUR L'UNION

Toronto, 15.—Le président élu James M. Lynch a été élu à la séance d'hier à la 69ième assemblée internationale de l'Union des typographes.

"Je viens ici maintenant avec quelque expérience du développement du mouvement ouvrier" dit M. Lynch, parlant de ses trente-sept ans de service dans l'Union internationale.

"Il va falloir que l'on retourne au système qui faisait des imprimeurs qualifiés dans toutes les branches de ce commerce. Quant à ce qui regarde le principe d'arbitrage je l'appuie. Nous avons une autre question à envisager, c'est celle de la reconstruction. Nous avons sans aucun doute établi la semaine de 44 heures mais il reste encore du travail de reconstruction qui doit suivre la bataille."

HISTOIRE DE NICOLET

Par W. Camirand, C. R.

VILLE DE NICOLET

Constituée par loi 36 Vict. ch. 52, sanctionnée le 24 décembre 1872. Puis, par le statut 1 Georges V ch. 57, sanctionné le 4 juin 1910, s'est mise sous la loi des cités et villes.

La Ville de Nicolet a été constituée par le statut 36 Victoria, ch. 52, sanctionné le 24 décembre 1872. Puis, par le statut 1 Georges V ch. 57, sanctionné le 4 juin 1910, s'est mise sous la loi des cités et villes.

La première séance a été tenue le 10 mai 1873. Le 1er conseil a été élu en avril 1873, et se composait comme suit: Dr G. Desautels, maire, MM. A. P. Cressé, Francis McGaffrey, H. A. Chillas, Alfred Janery, Théophile St-Laurent et Théophile Thérien, conseillers.

Limites de la Ville de Nicolet, par son acte d'incorporation, en 1872

Bornes et limites de la Ville de Nicolet seront les suivantes: Au nord la terre de Jean-Baptiste Beaubien; au sud, la terre de Joseph Trudel Bonaparte; au sud-ouest, le centre de la rivière Nicolet, et au nord-est, une ligne continue, au nord-est, dont l'extrémité sud se trouve à douze arpents du nord-est du centre de la dite rivière Nicolet et dont l'extrémité nord se trouve à vingt arpents et demi du centre de la dite rivière Nicolet.

10.—Le quartier No 1 sera borné en front par le centre de la rivière Nicolet, au nord-est, en profondeur, par les limites de la ville au nord par le quartier No 1 et au sud par la rue Saint-François.

11.—Le quartier No 2 sera borné en front par le centre de la dite rivière Nicolet, au nord-est, en profondeur, par les limites de la ville au nord par le quartier No 1 et au sud par la rue Saint-François.

12.—Le quartier No 3 sera borné en front par le centre de la dite rivière Nicolet, au nord-est, en profondeur, par les limites de la ville au nord par le quartier No 1 et au sud par la rue Saint-François.

13.—Le quartier No 4 sera borné en front par le centre de la dite rivière Nicolet, au nord-est, en profondeur, par les limites de la ville au nord par le quartier No 1 et au sud par la rue Saint-François.

14.—Le quartier No 5 sera borné en front par le centre de la dite rivière Nicolet, au nord-est, en profondeur, par les limites de la ville au nord par le quartier No 1 et au sud par la rue Saint-François.

15.—Le quartier No 6 sera borné en front par le centre de la dite rivière Nicolet, au nord-est, en profondeur, par les limites de la ville au nord par le quartier No 1 et au sud par la rue Saint-François.

16.—Le quartier No 7 sera borné en front par le centre de la dite rivière Nicolet, au nord-est, en profondeur, par les limites de la ville au nord par le quartier No 1 et au sud par la rue Saint-François.

17.—Le quartier No 8 sera borné en front par le centre de la dite rivière Nicolet, au nord-est, en profondeur, par les limites de la ville au nord par le quartier No 1 et au sud par la rue Saint-François.

18.—Le quartier No 9 sera borné en front par le centre de la dite rivière Nicolet, au nord-est, en profondeur, par les limites de la ville au nord par le quartier No 1 et au sud par la rue Saint-François.

19.—Le quartier No 10 sera borné en front par le centre de la dite rivière Nicolet, au nord-est, en profondeur, par les limites de la ville au nord par le quartier No 1 et au sud par la rue Saint-François.

20.—Le quartier No 11 sera borné en front par le centre de la dite rivière Nicolet, au nord-est, en profondeur, par les limites de la ville au nord par le quartier No 1 et au sud par la rue Saint-François.

21.—Le quartier No 12 sera borné en front par le centre de la dite rivière Nicolet, au nord-est, en profondeur, par les limites de la ville au nord par le quartier No 1 et au sud par la rue Saint-François.

22.—Le quartier No 13 sera borné en front par le centre de la dite rivière Nicolet, au nord-est, en profondeur, par les limites de la ville au nord par le quartier No 1 et au sud par la rue Saint-François.

23.—Le quartier No 14 sera borné en front par le centre de la dite rivière Nicolet, au nord-est, en profondeur, par les limites de la ville au nord par le quartier No 1 et au sud par la rue Saint-François.

24.—Le quartier No 15 sera borné en front par le centre de la dite rivière Nicolet, au nord-est, en profondeur, par les limites de la ville au nord par le quartier No 1 et au sud par la rue Saint-François.

25.—Le quartier No 16 sera borné en front par le centre de la dite rivière Nicolet, au nord-est, en profondeur, par les limites de la ville au nord par le quartier No 1 et au sud par la rue Saint-François.

26.—Le quartier No 17 sera borné en front par le centre de la dite rivière Nicolet, au nord-est, en profondeur, par les limites de la ville au nord par le quartier No 1 et au sud par la rue Saint-François.

27.—Le quartier No 18 sera borné en front par le centre de la dite rivière Nicolet, au nord-est, en profondeur, par les limites de la ville au nord par le quartier No 1 et au sud par la rue Saint-François.

28.—Le quartier No 19 sera borné en front par le centre de la dite rivière Nicolet, au nord-est, en profondeur, par les limites de la ville au nord par le quartier No 1 et au sud par la rue Saint-François.

29.—Le quartier No 20 sera borné en front par le centre de la dite rivière Nicolet, au nord-est, en profondeur, par les limites de la ville au nord par le quartier No 1 et au sud par la rue Saint-François.

Au sud-ouest, par le centre de la rivière Nicolet, et, au nord-est, par une ligne courante nord et dont l'extrémité nord se trouve à 30 arpents et demi du centre de la dite rivière Nicolet, et dont l'extrémité sud se trouve à 22 arpents du nord-est du centre de la dite rivière Nicolet.

Liste des membres du conseil de la ville de Nicolet depuis son incorporation en 1872.

1873 — Elus Dr Desautels, maire et M. A. P. Cressé, Francis McGaffrey, M. A. Chillas, Alfred Janery, Théophile St-Laurent et Théophile Thérien, conseillers.

1874 — Elus M. T. St-Laurent, maire et M. E. Beaubien, notaire, Thomas Trudel, A.-P. Cressé, O. Rochette, Théophile Thérien et Gonaque Duval, conseillers.

1875 — Elus M. T. St-Laurent, maire et M. E. Beaubien, notaire, Thomas Trudel, A.-P. Cressé, O. Rochette, Théophile Thérien et Gonaque Duval, conseillers.

1876 — Elus M. T. St-Laurent, maire et M. E. Beaubien, notaire, Thomas Trudel, A.-P. Cressé, O. Rochette, Théophile Thérien et Gonaque Duval, conseillers.

1877 — Elus M. T. St-Laurent, maire et M. E. Beaubien, notaire, Thomas Trudel, A.-P. Cressé, O. Rochette, Théophile Thérien et Gonaque Duval, conseillers.

1878 — Elus M. T. St-Laurent, maire et M. E. Beaubien, notaire, Thomas Trudel, A.-P. Cressé, O. Rochette, Théophile Thérien et Gonaque Duval, conseillers.

1879 — Elus M. T. St-Laurent, maire et M. E. Beaubien, notaire, Thomas Trudel, A.-P. Cressé, O. Rochette, Théophile Thérien et Gonaque Duval, conseillers.

1880 — Elus M. T. St-Laurent, maire et M. E. Beaubien, notaire, Thomas Trudel, A.-P. Cressé, O. Rochette, Théophile Thérien et Gonaque Duval, conseillers.

1881 — Elus M. T. St-Laurent, maire et M. E. Beaubien, notaire, Thomas Trudel, A.-P. Cressé, O. Rochette, Théophile Thérien et Gonaque Duval, conseillers.

1882 — Elus M. T. St-Laurent, maire et M. E. Beaubien, notaire, Thomas Trudel, A.-P. Cressé, O. Rochette, Théophile Thérien et Gonaque Duval, conseillers.

1883 — Elus M. T. St-Laurent, maire et M. E. Beaubien, notaire, Thomas Trudel, A.-P. Cressé, O. Rochette, Théophile Thérien et Gonaque Duval, conseillers.

1884 — Elus M. T. St-Laurent, maire et M. E. Beaubien, notaire, Thomas Trudel, A.-P. Cressé, O. Rochette, Théophile Thérien et Gonaque Duval, conseillers.

1885 — Elus M. T. St-Laurent, maire et M. E. Beaubien, notaire, Thomas Trudel, A.-P. Cressé, O. Rochette, Théophile Thérien et Gonaque Duval, conseillers.

1886 — Elus M. T. St-Laurent, maire et M. E. Beaubien, notaire, Thomas Trudel, A.-P. Cressé, O. Rochette, Théophile Thérien et Gonaque Duval, conseillers.

1887 — Elus M. T. St-Laurent, maire et M. E. Beaubien, notaire, Thomas Trudel, A.-P. Cressé, O. Rochette, Théophile Thérien et Gonaque Duval, conseillers.

1888 — Elus M. T. St-Laurent, maire et M. E. Beaubien, notaire, Thomas Trudel, A.-P. Cressé, O. Rochette, Théophile Thérien et Gonaque Duval, conseillers.

1889 — Elus M. T. St-Laurent, maire et M. E. Beaubien, notaire, Thomas Trudel, A.-P. Cressé, O. Rochette, Théophile Thérien et Gonaque Duval, conseillers.

1890 — Elus M. T. St-Laurent, maire et M. E. Beaubien, notaire, Thomas Trudel, A.-P. Cressé, O. Rochette, Théophile Thérien et Gonaque Duval, conseillers.

1891 — Elus M. T. St-Laurent, maire et M. E. Beaubien, notaire, Thomas Trudel, A.-P. Cressé, O. Rochette, Théophile Thérien et Gonaque Duval, conseillers.

1892 — Elus M. T. St-Laurent, maire et M. E. Beaubien, notaire, Thomas Trudel, A.-P. Cressé, O. Rochette, Théophile Thérien et Gonaque Duval, conseillers.

1893 — Elus M. T. St-Laurent, maire et M. E. Beaubien, notaire, Thomas Trudel, A.-P. Cressé, O. Rochette, Théophile Thérien et Gonaque Duval, conseillers.

1894 — Elus M. T. St-Laurent, maire et M. E. Beaubien, notaire, Thomas Trudel, A.-P. Cressé, O. Rochette, Théophile Thérien et Gonaque Duval, conseillers.

1895 — Elus M. T. St-Laurent, maire et M. E. Beaubien, notaire, Thomas Trudel, A.-P. Cressé, O. Rochette, Théophile Thérien et Gonaque Duval, conseillers.

Théo St-Laurent, ancien maire Chs. M. Shaughnessy et Joseph Boivert. Assermentés devant M. N. Trahan, J.P. 25 mai 1897—Elus M. Georges Ball, maire; conseillers: MM. Théo. St-Laurent, Joseph Boivert, Johnny O'Shaughnessy, Julien Cousteau, Thomas Simard Norbert Vincent conseillers, Assermentés devant M. P. O. Poirier, J.P.

16 mai 1899—Elus: M. Georges Ball, MM. Louis Caron architecte, Thomas Simard, Julien Courteau, J. Alphonse Sévigny, Théo. St-Laurent et Narcisse Caron. Assermentés le 29 mai devant M. N. Trahan J.P.

18 mai 1901—Elus: M. Georges Ball, maire par acclamation; conseillers: MM. Thomas Simard, J. A. Sévigny, Julien Courteau, N. Caron, Louis Caron et Alfred Landry, Assermentés le 25 mai devant M. J.-B.-A. Rousseau, commissaire per dedimus potestatem.

19 mai 1903—Elus: M. Georges Ball, maire, conseillers: MM. Julien Courteau, Thomas Simard, Louis Caron, J. Narcisse Jutra, Alfred Landry et L.-P.-H. Bourk. Assermentés le 23 mai 1903 devant M. N. Trahan, J.P.

18 mai 1905—Elus: M. Georges Ball, maire, conseillers: M. J. A. Sévigny, Thomas Simard, Johnny O'Shaughnessy, Narcisse Caron, J. Narcisse Jutra et L. P. H. Bourk. Assermentés le 25 mai 1905 devant M. Emmanuel Rousseau, J.P.

19 mai 1905—Elus: M. Louis J. Caron maire, conseillers: MM. Ed. Marchand Jos. Leamy F. Desfossez, Ph. René, L. P. M. Bourk et Octave Duperron. Assermentés le 22 mai 1905 par M. Emmanuel Rousseau, J.P.

19 mai 1905—Elus: M. Louis J. Caron maire, conseillers: MM. F. X. Desfossez, Ovide Courchesne, J. P. René, Ed. Marchand, Arthur Trahan et Arthur René. Assermentés le 13 février 1911 par M. W. Camirand secrétaire-trésorier.

1er février 1912—Elus MM. F. X. Desfossez, App. Laflamme et Louis Hamel. Assermentés le 12 février 1912 par M. W. Camirand, secrétaire-trésorier.

1er février 1913—Elus: M. L. J. Caron maire; échevins: MM. J. O. Courchesne

maire, conseillers: M. J. A. Sévigny, Thomas Simard, Johnny O'Shaughnessy, Narcisse Caron, J. Narcisse Jutra et L. P. H. Bourk. Assermentés le 25 mai 1905 devant M. Emmanuel Rousseau, J.P.

17 mai 1907—Elus: Johnny O'Shaughnessy, maire, conseillers: MM. J. N. Jutra, Fra. X. Desfossez, Ed. Marchand, La. Caron, fils Oct. Duperron et L. P. H. Bourk. Assermentés le 22 mai 1907 par M. Emmanuel Rousseau, J.P.

19 mai 1905—Elus: M. Louis J. Caron maire, conseillers: MM. Ed. Marchand Jos. Leamy F. Desfossez, Ph. René, L. P. M. Bourk et Octave Duperron. Assermentés le 22 mai 1905 par M. Emmanuel Rousseau, J.P.

19 mai 1905—Elus: M. Louis J. Caron maire, conseillers: MM. F. X. Desfossez, Ovide Courchesne, J. P. René, Ed. Marchand, Arthur Trahan et Arthur René. Assermentés le 13 février 1911 par M. W. Camirand secrétaire-trésorier.

1er février 1912—Elus MM. F. X. Desfossez, App. Laflamme et Louis Hamel. Assermentés le 12 février 1912 par M. W. Camirand, secrétaire-trésorier.

1er février 1913—Elus: M. L. J. Caron maire; échevins: MM. J. O. Courchesne

En vertu de la nouvelle charte. 1er février 1911—Elus M. L. J. Caron maire, conseillers: MM. F. X. Desfossez, Ovide Courchesne, J. P. René, Ed. Marchand, Arthur Trahan et Arthur René. Assermentés le 13 février 1911 par M. W. Camirand secrétaire-trésorier.

1er février 1912—Elus MM. F. X. Desfossez, App. Laflamme et Louis Hamel. Assermentés le 12 février 1912 par M. W. Camirand, secrétaire-trésorier.

1er février 1913—Elus: M. L. J. Caron maire; échevins: MM. J. O. Courchesne

WILSON'S FLY PADS

Les tue-toutes de même que les microbes, 10c le paquet dans les pharmacies, épiceries et magasins généraux.

notaire, Arthur Trahan, C.R., avocat et Dr G. A. Turcotte, M. D. Assermentés le 10 février 1913, moins le Dr Turcotte qui a été assermentés le 17 février 1913 devant M. W. Camirand, secrétaire-trésorier.

Suite à la page 4



CE QU'IL Y A DE MIEUX Pour toute occasion que ce soit pour cadeaux, fiançailles ou autres. Vous l'avez toujours votre entière disposition. votre assortiment de bijoux, orfèvrerie, coutellerie, etc., est le plus grand qui soit il n'y a pas d'erreur à faire en voyant.

POUDRES NERVINES DE MATHIEU

POUDRES NERVINES DE MATHIEU Pour tous les Maux de tête et Névralgie. Vendues partout au prix de 25 ct la boîte

FONT DISPARAITRE LES MAUX DE TETE, LA NEURALGIE, L'INSOMNIE, LES RHUMES ACCOMPAGNES DE FROID, Etc.

Tout marchand de gros peut remplir immédiatement la commande de ces fournitures. Ou bien, écrivez directement à la Cie J.-L. Mathieu, Sherbrooke, P.Q., qui vous enverra franc de port une boîte sur réception de 25c.



CRÔTE DE MIE sont très appétissantes dans votre pain pur, sain et parfaitement cuit, qui exhale un délicieux arôme à la sortie du four—une chaleureuse invitation à la goûter. Lorsque vous l'aurez goûté vous l'adopterez pour votre pain de famille. Il ne coûte pas plus cher que les autres de qualité inférieure.

PAIN DE QUALITE LA BOULANGERIE MODERNE 97 VOLONTAIRE

PHONE 321 - TROIS-RIVIERES



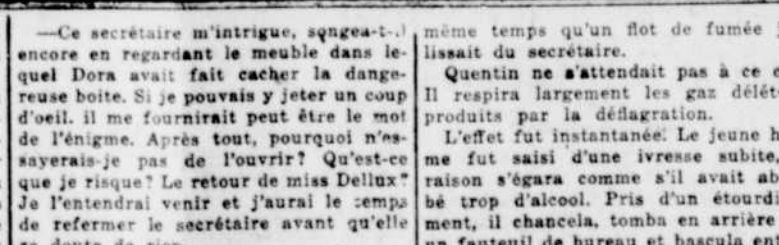
Un paquet de santé qui met de la vitesse dans les jambes de l'adolescent!

10 Les garçons apprécient naturellement une bonne saveur et le croquant délicieux de Kellogg. C'est leur pain favori.

20 Il est également nourrissant. Donne de la santé et de la force et affecte pas la digestion.

30 Il n'y a pas à attendre le lendemain pour sentir le bien-être. Kellogg est prêt à être servi sur la table de l'armoire. Il est toujours bon.

Flocons de Mais de Kellogg's Toujours frais comme au sortir du four. Exigez le paquetage rouge et vert.



Christie's Soda Wafers. Le plus pur de tous les aliments purs. Seuls les ingrédients les plus purs entrent dans les biscuits Christie. La propreté est la règle inflexible dans tous les départements de la manufacture. Les meilleurs!

—Ce secrétaire m'intrigue, songea-t-il encore en regardant le meuble dans lequel Dora avait fait cacher la dangereuse boîte. Si je pouvais y jeter un coup d'oeil. Il me fournirait peut-être le mot de l'énigme. Après tout, pourquoi n'essayerais-je pas de l'ouvrir? Qu'est-ce que je risquais? Le retour de Miss Delux? Je l'attendrais venir et j'aurais le temps de refermer le secrétaire avant qu'elle ne revienne.

—Rien de plus simple que de rater jouer cette serrure. Allons! le sort en est jeté; je me transforme en cambrioleur. Il se mit à fouiller dans la serrure avec un petit instrument spécial. —Evidemment se disait-il tout en travaillant de la sorte, ce n'est pas très régulier. Le chef de la Sûreté s'approprierait peut-être pas ma conduite. J'aurais dû solliciter d'abord un mandat de perquisition. Mais alors j'aurais mis mes gens sur leurs gardes et je n'aurais rien trouvé du tout. Si on voulait toujours se tenir en règle avec la loi quand on entreprend des opérations de police on n'aurait jamais à un résultat sérieux.

—Disparaissez maintenant, leur donna l'actrice quand ils eurent fini. Vite! Cachez-vous... dans le petit salon... ou dans ma chambre. Il était temps: le timbre électrique résonnait. Dora alla ouvrir. En Amérique, on n'a pas les domestiques constamment sur le pas comme en Europe. L'immeuble où Dora Delux avait son domicile ne contenait que des appartements meublés, tous desservis, sous la direction d'un gérant par le même personnel réduit mais bien stylé et largement rétribué.

—Non Mr Davis. Miss Eva est déjà partie de Brentrock et je comptais la trouver ici. Elle a oublié ce paquet. C'est bien faire de le lui apporter. Avez-vous l'obligeance de le lui remettre quand elle arrivera.

—C'est un peu tard, dit-il. —Non Mr Davis. Miss Eva est déjà partie de Brentrock et je comptais la trouver ici. Elle a oublié ce paquet. C'est bien faire de le lui apporter. Avez-vous l'obligeance de le lui remettre quand elle arrivera.

—C'est un peu tard, dit-il. —Non Mr Davis. Miss Eva est déjà partie de Brentrock et je comptais la trouver ici. Elle a oublié ce paquet. C'est bien faire de le lui apporter. Avez-vous l'obligeance de le lui remettre quand elle arrivera.

—C'est un peu tard, dit-il. —Non Mr Davis. Miss Eva est déjà partie de Brentrock et je comptais la trouver ici. Elle a oublié ce paquet. C'est bien faire de le lui apporter. Avez-vous l'obligeance de le lui remettre quand elle arrivera.

—C'est un peu tard, dit-il. —Non Mr Davis. Miss Eva est déjà partie de Brentrock et je comptais la trouver ici. Elle a oublié ce paquet. C'est bien faire de le lui apporter. Avez-vous l'obligeance de le lui remettre quand elle arrivera.

—C'est un peu tard, dit-il. —Non Mr Davis. Miss Eva est déjà partie de Brentrock et je comptais la trouver ici. Elle a oublié ce paquet. C'est bien faire de le lui apporter. Avez-vous l'obligeance de le lui remettre quand elle arrivera.

—C'est un peu tard, dit-il. —Non Mr Davis. Miss Eva est déjà partie de Brentrock et je comptais la trouver ici. Elle a oublié ce paquet. C'est bien faire de le lui apporter. Avez-vous l'obligeance de le lui remettre quand elle arrivera.

—C'est un peu tard, dit-il. —Non Mr Davis. Miss Eva est déjà partie de Brentrock et je comptais la trouver ici. Elle a oublié ce paquet. C'est bien faire de le lui apporter. Avez-vous l'obligeance de le lui remettre quand elle arrivera.

—C'est un peu tard, dit-il. —Non Mr Davis. Miss Eva est déjà partie de Brentrock et je comptais la trouver ici. Elle a oublié ce paquet. C'est bien faire de le lui apporter. Avez-vous l'obligeance de le lui remettre quand elle arrivera.

—C'est un peu tard, dit-il. —Non Mr Davis. Miss Eva est déjà partie de Brentrock et je comptais la trouver ici. Elle a oublié ce paquet. C'est bien faire de le lui apporter. Avez-vous l'obligeance de le lui remettre quand elle arrivera.

—C'est un peu tard, dit-il. —Non Mr Davis. Miss Eva est déjà partie de Brentrock et je comptais la trouver ici. Elle a oublié ce paquet. C'est bien faire de le lui apporter. Avez-vous l'obligeance de le lui remettre quand elle arrivera.

—C'est un peu tard, dit-il. —Non Mr Davis. Miss Eva est déjà partie de Brentrock et je comptais la trouver ici. Elle a oublié ce paquet. C'est bien faire de le lui apporter. Avez-vous l'obligeance de le lui remettre quand elle arrivera.

—C'est un peu tard, dit-il. —Non Mr Davis. Miss Eva est déjà partie de Brentrock et je comptais la trouver ici. Elle a oublié ce paquet. C'est bien faire de le lui apporter. Avez-vous l'obligeance de le lui remettre quand elle arrivera.

—C'est un peu tard, dit-il. —Non Mr Davis. Miss Eva est déjà partie de Brentrock et je comptais la trouver ici. Elle a oublié ce paquet. C'est bien faire de le lui apporter. Avez-vous l'obligeance de le lui remettre quand elle arrivera.

—C'est un peu tard, dit-il. —Non Mr Davis. Miss Eva est déjà partie de Brentrock et je comptais la trouver ici. Elle a oublié ce paquet. C'est bien faire de le lui apporter. Avez-vous l'obligeance de le lui remettre quand elle arrivera.

—C'est un peu tard, dit-il. —Non Mr Davis. Miss Eva est déjà partie de Brentrock et je comptais la trouver ici. Elle a oublié ce paquet. C'est bien faire de le lui apporter. Avez-vous l'obligeance de le lui remettre quand elle arrivera.

—C'est un peu tard, dit-il. —Non Mr Davis. Miss Eva est déjà partie de Brentrock et je comptais la trouver ici. Elle a oublié ce paquet. C'est bien faire de le lui apporter. Avez-vous l'obligeance de le lui remettre quand elle arrivera.

—C'est un peu tard, dit-il. —Non Mr Davis. Miss Eva est déjà partie de Brentrock et je comptais la trouver ici. Elle a oublié ce paquet. C'est bien faire de le lui apporter. Avez-vous l'obligeance de le lui remettre quand elle arrivera.

—C'est un peu tard, dit-il. —Non Mr Davis. Miss Eva est déjà partie de Brentrock et je comptais la trouver ici. Elle a oublié ce paquet. C'est bien faire de le lui apporter. Avez-vous l'obligeance de le lui remettre quand elle arrivera.

—C'est un peu tard, dit-il. —Non Mr Davis. Miss Eva est déjà partie de Brentrock et je comptais la trouver ici. Elle a oublié ce paquet. C'est bien faire de le lui apporter. Avez-vous l'obligeance de le lui remettre quand elle arrivera.

—C'est un peu tard, dit-il. —Non Mr Davis. Miss Eva est déjà partie de Brentrock et je comptais la trouver ici. Elle a oublié ce paquet. C'est bien faire de le lui apporter. Avez-vous l'obligeance de le lui remettre quand elle arrivera.

—C'est un peu tard, dit-il. —Non Mr Davis. Miss Eva est déjà partie de Brentrock et je comptais la trouver ici. Elle a oublié ce paquet. C'est bien faire de le lui apporter. Avez-vous l'obligeance de le lui remettre quand elle arrivera.

—C'est un peu tard, dit-il. —Non Mr Davis. Miss Eva est déjà partie de Brentrock et je comptais la trouver ici. Elle a oublié ce paquet. C'est bien faire de le lui apporter. Avez-vous l'obligeance de le lui remettre quand elle arrivera.

—C'est un peu tard, dit-il. —Non Mr Davis. Miss Eva est déjà partie de Brentrock et je comptais la trouver ici. Elle a oublié ce paquet. C'est bien faire de le lui apporter. Avez-vous l'obligeance de le lui remettre quand elle arrivera.

—C'est un peu tard, dit-il. —Non Mr Davis. Miss Eva est déjà partie de Brentrock et je comptais la trouver ici. Elle a oublié ce paquet. C'est bien faire de le lui apporter. Avez-vous l'obligeance de le lui remettre quand elle arrivera.

—C'est un peu tard, dit-il. —Non Mr Davis. Miss Eva est déjà partie de Brentrock et je comptais la trouver ici. Elle a oublié ce paquet. C'est bien faire de le lui apporter. Avez-vous l'obligeance de le lui remettre quand elle arrivera.

—C'est un peu tard, dit-il. —Non Mr Davis. Miss Eva est déjà partie de Brentrock et je comptais la trouver ici. Elle a oublié ce paquet. C'est bien faire de le lui apporter. Avez-vous l'obligeance de le lui remettre quand elle arrivera.

—C'est un peu tard, dit-il. —Non Mr Davis. Miss Eva est déjà partie de Brentrock et je comptais la trouver ici. Elle a oublié ce paquet. C'est bien faire de le lui apporter. Avez-vous l'obligeance de le lui remettre quand elle arrivera.

—C'est un peu tard, dit-il. —Non Mr Davis. Miss Eva est déjà partie de Brentrock et je comptais la trouver ici. Elle a oublié ce paquet. C'est bien faire de le lui apporter. Avez-vous l'obligeance de le lui remettre quand elle arrivera.

—C'est un peu tard, dit-il. —Non Mr Davis. Miss Eva est déjà partie de Brentrock et je comptais la trouver ici. Elle a oublié ce paquet. C'est bien faire de le lui apporter. Avez-vous l'obligeance de le lui remettre quand elle arrivera.

—C'est un peu tard, dit-il. —Non Mr Davis. Miss Eva est déjà partie de Brentrock et je comptais la trouver ici. Elle a oublié ce paquet. C'est bien faire de le lui apporter. Avez-vous l'obligeance de le lui remettre quand elle arrivera.

—C'est un peu tard, dit-il. —Non Mr Davis. Miss Eva est déjà partie de Brentrock et je comptais la trouver ici. Elle a oublié ce paquet. C'est bien faire de le lui apporter. Avez-vous l'obligeance de le lui remettre quand elle arrivera.

—C'est un peu tard, dit-il. —Non Mr Davis. Miss Eva est déjà partie de Brentrock et je comptais la trouver ici. Elle a oublié ce paquet. C'est bien faire de le lui apporter. Avez-vous l'obligeance de le lui remettre quand elle arrivera.</

# DAZZY VANCE A RETIRE 177 HOMMES AU BATON DEPUIS LE DEBUT DE LA SAISON

## L'étoile du Brooklyn gagne hier sa huitième victoire consécutive et sa vingtième de la saison

### TROIS HITS SEULEMENT

Cincinnati, Nationale, 15 — Dazzy Vance, blanchissant les Reds, par 5 à 0, hier, a remporté sa huitième victoire consécutive et sa vingtième de la saison. Il a tenu les joueurs locaux à trois coups sûrs espacés et a retiré huit hommes au bâton. Benton a bien lancé, mais May a accordé trois points mérités dans la dernière manche.

Depuis l'ouverture de la saison, Vance a retiré 177 hommes au bâton.

R.H.E.  
 Brooklyn . . . 000 011 003—5 9 1  
 Cincinnati . . . 000 000 000—0 3 2  
 Vance et Deberry; Benton, May et Hargrave.

# NEW-YORK ET DETROIT SONT TOUS DEUX BATTUS

## Mogridge bat Cleveland n'allouant à ses frappeurs qu'un hit

New-York, (Américaine), 15—Le St-Louis a gagné, par 8 à 5, hier la dernière partie de la saison à New-York. Hoyt a été sorti de la boîte après avoir alloué sept coups sûrs en deux manches. Danforth a failli à la neuvième.

R.H.E.  
 St-Louis . . . 133 000 010—8 12 2  
 New-York . . . 019 000 004—5 10 0  
 Danforth et Severid; Hoyt, Gaston, Shawkey, Piggars et Schang.

### DEUX HITS A MOGRIDGE

Washington, (Américaine), 15 — Mogridge a excellé dans la boîte et Harris, en courant les buts, hier, et Washington a battu Cleveland par 1 à 0. Un seul coureur Indiah, Tris Speaker, qui a frappé un coup de deux buts dans la quatrième manche a atteint le premier but.

R.H.E.  
 Cleveland . . . 000 000 000—0 1 0  
 Washington . . . 000 001 003—1 9 0  
 Shayte et L. Sewell Mogridge et Ruel.

# LE QUEBEC COGNE 22 HITS CONTRE CANADIEN

## Les champions de la première série continuent à accroître leur avantage

Québec, 15.—Le Québec a gagné par 16 à 10, hier, la première joute de la série avec le Canadien.

Les frappeurs locaux ont cogné vingt-deux coups sûrs contre Hartnett, Lynch et Saunders. Le jeune Dussault s'est encore mis en évidence au bâton et sur les buts. Il a frappé quatre "hits" dont un trois-but, en six voyages au bâton. Wojack, Cashman et Jacobs ont cogné quatre coups chacun en cinq passages au marbre. Un seul Québécois, le fameux Fraser, n'a pas frappé sûrement. Sherlock a encore arrêté un "ay" difficile en courant. Nosselt a servi une soupe curieuse aux Canadiens. Il a lancé alternativement des "balls" et les "strikes" et a failli pour quatre points dans la huitième manche.

Le mauvais état du terrain, le soleil, dans les premières manches, et le froid et le noirceur, à la fin, ont rendu très difficile le travail des joueurs.

R. H. E.  
 Canadien . . . 010 200 412—10 14 3  
 Québec . . . 404 215 003—16 22 3  
 Batteries: Hartnett, Lynch, Saunders et Peeler; Nosselt et Keating.

# LES JAPONAIS SONT BATTUS

Providence, R. I., 15—L'Australie a obtenu un premier avantage sur le Japon quand Pat O'Hara Wood et Gerald L. Patterson ont respectivement triomphé en simple de Sunao Okamoto et Zenzo Shimizu. Patterson a gagné par 7-5, 11-9 et 6-4. La lutte a été acharnée entre Wood et Okamoto, le premier l'emportant par 6-4, 2-6, 6-4, 2-6 et 6-1.

### SENTENCE AJOURNEE

Son Honneur le Juge A. Marchildon a ajourné à mardi prochain le jugement qu'il devait rendre hier dans la cause de J. Rheault, coureur de Trois-Rivières qui a plaidé coupable sur une plainte de Me Auguste Desilets de Grand-Vers qui lui reprochait d'avoir volé un chèque de \$12.38 fait en faveur de Joseph Rheault manufacturier de Ste-Florentine par le surintendant-école d'Estreperre par le secrétaire-trésorier de la commission scolaire de Grand'Mère.

# QUE TOUS SE RENDENT ENCOURAGER LE S. M. P.

## Les sports se doivent de donner leur appui à ceux qui maintiennent du baseball

La Ligue de l'Est a dû cesser d'exister faute d'encouragement du public. Deux des clubs de la Ligue Québec-Ontario-Vermont ont dû disparaître pour la même raison. Un sort analogue menace la Ligue Québec-Ontario.

Malgré tout cela, les propriétaires du club St-Maurice Paper n'ont pas hésité à se lancer dans le baseball semi-professionnel et à nous donner d'excellentes parties. Pour cela, ils n'ont demandé aucune souscription au public. Ils ont fait eux-mêmes tous les frais de l'organisation de leur club. On doit leur rendre le témoignage qu'ils ont su se procurer une excellente équipe qui nous fait honneur.

«La parties d'exhibition et les parties de la Ligue Provinciale que nous avons eues jusqu'ici ont été aussi intéressantes que la plupart des parties des années précédentes dans la Ligue de l'Est.»

Et plus la saison ira, plus nous aurons du baseball intéressant. Il s'agit ni plus ni moins pour le St-Maurice Paper de gagner le championnat provincial.

La tâche est rude, car il lui faut d'abord gagner le championnat de la seconde série, puis ce premier pas fait déta-

# LE TOURNOI DU CLUB KI-8-EB

Le dernier concours de golf sur le terrain du club Ki-8-Eb pour la coupe en argent offerte par M. G. H. Henderson a donné lieu à une joute contestée faite du handicap qui lui avait été concédée.

Les joutes d'élimination préliminaires au grand tournoi pour la coupe Desy trahie qui a été donné par l'honorable J. A. Desy le président du club seront jouées demain après-midi. Les joueurs qui feront les sept meilleurs scores nets auront droit de prendre part au tournoi dont les joutes seront jouées durant les deux semaines subséquentes. Tous les membres devraient se faire un devoir de prendre part aux préliminaires de ce tournoi.

Suit le rapport détaillé du concours de samedi dernier:

Tournoi	Total Handicap S. Net	G	P	PC
C. G. Mills	99	12	87	
S. B. Baptist	94	6	88	
R. S. Buisson	99	10	89	
J. R. Ritchie	102	12	90	
H. H. McKee	101	10	91	
C. S. Smith	96	3	93	
C. E. Gellinas	108	10	98	
J. O. Chenevert	118	16	102	
F. O. White	126	24	102	
H. M. Molesworth	120	16	104	
C. O. Baptist	120	14	106	
M. Desy	121	12	109	
C. F. Charbonneau	121	10	111	
J. A. Boisjoli	148	24	124	

# TOURNOI DE GOLF

Sherbrooke, 15 — Le tournoi pour le championnat de golf amateur des cantons de l'est commence aujourd'hui sur le terrain du club de golf St-François. Jusqu'ici dix clubs sur les douze qu'il y a dans les cantons de l'est ont fait leur entrée. Le tournoi est ouvert seulement pour les membres des clubs des cantons de l'est, et les entrées, vu la petite demande de la course, sont limitées à deux par club.

Le programme d'ouverture consiste en 36 trous, les quatre scores les plus bas participeront dans les demi-finales samedi matin, tandis que les finales seront jouées samedi après-midi.

# POSITION DES CLUBS

LIGUE NATIONALE				
	G	P	PC	
New York	70	40	536	
Pittsburgh	63	44	588	
Chicago	59	48	551	
Brooklyn	60	50	545	
Cincinnati	58	55	513	
St-Louis	45	63	417	
Philadelphia	40	66	377	
Boston	39	68	364	

INTERNATIONALE				
	G	P	PC	
Baltimore	86	33	723	
Toronto	72	49	595	
Newark	61	49	555	
Rochester	62	60	508	
Buffalo	57	63	475	
Syracuse	55	64	482	
Reading	45	69	395	
Jersey City	38	79	325	

LIGUE AMERICAINE				
	G	P	PC	
New York	64	49	566	
Détroit	62	49	559	
Washington	62	51	549	
St-Louis	58	53	523	
Cleveland	53	59	473	
Chicago	51	59	464	
Boston	48	62	436	
Philadelphia	48	64	429	

QUEBEC-ONTARIO				
	G	P	PC	
Québec	20	11	545	
Royal	16	18	516	
Canadien	14	17	453	
Ottawa	12	19	357	

# DANS LA LIGUE INTERNATIONALE

Buffalo . . . 001 290 001—8 14 1  
 Jersey City . . . 010 000 003—4 12 1  
 Reddy et McAvoy; Faulkner, Barnhardt, Newell et Freitag, Konjik.

R.H.E.  
 Toronto . . . 100 004 000—5 10 2  
 Newark . . . 011 000 043—6 12 2  
 Thomas, Reynolds et Stanage; Swaney, Enzmann et Devine.

R.H.E.  
 Syracuse . . . 200 001 201—6 13 7  
 Baltimore . . . 200 420 503—13 11 5  
 Frnkhouse, Garbowski et McKee; Tomlin et Cobb.

R.H.E.  
 Rochester . . . 000 000 040—4 8 1  
 Reading . . . 000 000 000—0 5 0  
 Moor et Lake; Shallwood et Haley.

# SUMATRA-GAGNE

(Presse Canadienne)  
 Cleveland, 15 — A près avoir "cassé" dans la première épreuve et fini sixième, Sumatra, propriété de H. J. Schlesinger, de Milwaukee, et piloté par Ben White, de Lexington, Ky., s'est ralliée, pour gagner en deux épreuves consécutives, le sweepstake Rainy Day, une bourse de \$10,500 pour trotteurs de deux ans.

Hom Murphy a failli être blessé dans la première épreuve de la course pour amateurs de trois ans lorsque Rossini lui est tombé et que le sulky de Rossini lui est passé sur le corps.

# EQUIPE SUISSE

(Presse Canadienne)  
 Montréal, 15 — J. Sembellin, chancelier du conseil-général de la Suisse à Montréal, annonce qu'une équipe de soccer entièrement composée de joueurs suisses sera formée l'an prochain à Montréal, sous le nom de "Helvetic Soccer Association of Montreal", et des démarches seront faites pour l'affilier à l'association provinciale du foot-ball association. Ce club sera le premier du genre au Canada. Le soccer est très populaire parmi les Suisses, surtout depuis que l'équipe de l'Helvétie s'est signalée aux Jeux Olympiques.

# FETE ANNIVERSAIRE

Dimanche soir une trentaine de personnes se réunissent à la Villa des Erables, Pointe-du-Lac, résidence d'été de M. Fra-Xavier Piché, pour fêter le cinquante-unième anniversaire de Mme Piché.

Pour la circonstance on avait décoré le parterre de 51 lanternes et les lumières donnaient un bien bel effet. Mme Piché quelque surprise, a su exprimer son bonheur et sa bien vive reconnaissance en termes appropriés pour les beaux cadeaux et les chaleureuses félicitations qu'elle a reçues.

Les heures agréables de la partie de cartes pour les dames furent Mme Ad. Biron, une fourchette en argent et M. Nap. Daigle, pour les Messieurs, une cuillère à tarte en argent. Le prix de consolation est allé à M. Alp. Piché, chef de gare.

Après quoi on servit un délicieux goûter. La soirée se termina par de la musique et du chant. Tous emportèrent de cette charmante fête un bon souvenir.

# UN BOND DE ZANNI

(Presse Canadienne)  
 Rangoon, Burma, 15.—L. major Pedro Zanni, aviateur argentin faisant le tour du monde, est arrivé ici à 4.15 cet après-midi de Calcutta. Il a franchi cette étape sans un arrêt.

**Indiscutablement**  
 la meilleure  
 bière que vous  
 puissiez boire.

**Frontenac**  
*Export Ale*

Faite avec ce qu'il y a de meilleur au monde en fait de houblon et de malt, vieillie jusqu'à parfaite maturation, elle possède — en sa saveur riche et forte — un piquant, une vigueur qui réjouissent et revivifient.

"Vaut la peine d'être demandée"

**DIDACE DUFRESNE**  
 129, BONAVENTURE, TELEPHONE 809  
 DISTRIBUTEUR POUR LE COMMERCE

**Qualité, et davantage**

Quand on achète du Thé "King Cole," on s'attend bien de recevoir de la qualité; on tient aussi à avoir quelque chose de plus encore, c'est-à-dire de quoi battre le goût toutes les fois qu'on en verse dans sa tasse. C'est le Jardin de la Nature qui fournit la qualité, mais le goût est le résultat de l'adroit mélange qui donne au Thé "King Cole" son riche arôme particulier — cette fine saveur dont vous raffolez. Il en vaut, certes, la peine d'avoir sa tasse de thé toujours — comme on la préfère.

"Vous en aimerez le goût."

**KING COLE TEA**

**BOYD & LINDERMAN SHOWS**

qui occuperont le "Midway" à l'Exposition

**SERONT OUVERTS AU PUBLIC DIMANCHE le 17 à 2 heures p. m.**

16 représentations différentes en plus d'une Grande Roue, un Carrousel, le Fouet, la Chenille, la Chaise-Aéroplane et le Sea-Plane.

Ne manquez pas de voir la course de deux motocyclettes et d'une automobile sur un plan incliné.

**En foule à l'Exposition dimanche après-midi et soir.**

**Mont Le Foyer Propre**

La Lessive de Gillett Pure en Flocons est la première aide de sanitation au foyer. Rien ne l'égale pour nettoyer les évier et les égouts, pour nettoyer les ustensiles de cuisine grasses, pour tenir les planchers propres, etc.

Prenez-vous d'une canetière chez votre épicer; cela vous évitera beaucoup d'ouvrage dur.

**LESSIVE DE GILLETT 100% PURE EN FLOCONS**

**LISEZ LES ANNONCES**  
 Pour apprendre où acheter.

**Exigez le Véritable "KANT-KREASE"**

*Si ce n'est pas un faux-col Tooke — ce n'est pas un KANT-KREASE*

En exigeant le "Kant-Krease" en regardant si la bande en porte bien le nom, vous vous assurez le véritable produit Tooke — un faux-col qui ne rétrécit pas et un modèle qui vous convient — un faux-col que vous pouvez porter confortablement, qui paraît bien et dure longtemps.

Méfiez-vous des contrefaçons

**"KANT-KREASE" 35c Chacun**  
**FAUX-COLS SEMI-MOUS 3c Pour Six**



Menace grandissante

La menace des importations de souliers et de chaussures de la Grande-Bretagne et d'ailleurs continue à grandir et met de plus en plus en péril notre industrie canadienne de la chaussure.

L'augmentation est croissante et c'est en comparant les importations de cette année à celle de l'année dernière que l'on mesure bien tout le danger.

En juin dernier, l'on a importé 46,663 paires de chaussures des Etats-Unis contre 13,772 en juin de 1923. L'augmentation a été de 238.8 pour cent. Sans doute les importations d'Angleterre ont été moindres, mais elles ne s'en chiffrent pas moins à un total inquiétant par suite de la progression qu'il indique.

Les importations de chaussures d'Angleterre qui n'avaient été que de \$45,220.00 en juin 1923 ont été en juin dernier de \$77,138.00, soit une augmentation de 70.6 pour cent.

L'industrie anglaise n'avait menacé, jusqu'à il y a quelques mois, que le marché de la chaussure d'homme. Maintenant elle s'attaque à tous les domaines. Les dernières importations comprennent des souliers de semaine, des bottines de luxe pour les femmes et les enfants.

Le dernier rapport de l'Association des Manufacturiers de chaussures du Canada contient un paragraphe qui vaut d'être cité par le jour qu'il jette sur la situation l'industrie de la chaussure.

«Les importations de chaussures d'Angleterre ont atteint, y dit-on, durant les douze derniers mois, une valeur de \$938,789.00 ce qui représente une augmentation de 74 pour cent sur les chiffres représentant le total des douze mois finissant en juin 1923.»

Le même rapport note que la situation devient de plus en plus sérieuse pour l'industrie canadienne et pour les ouvriers qui attendent d'elle leur gagne-pain.

Un pas peut parfois se trouver dans l'obligation d'importer. Ce n'est pas notre cas. Grâce à une politique de protection, nous avons créé une industrie de la chaussure bien canadienne. Nous produisons la matière première et nos ouvriers l'ouvrent. Jamais la production n'a été inférieure à la demande.

Pourquoi alors cette importation de chaussures étrangères? C'est que la réduction du tarif de la dépréciation des devises monétaires s'y prêtent.

Le seul moyen d'y remédier, c'est la protection. Sinon, nos industries périront.

Un exemple

Il se poursuit actuellement, dans notre région, une série de démonstrations agricoles dont on ne saurait nier le caractère hautement éducatif. L'enseignement des grandes fermes expérimentales a le défaut d'être trop centralisé. Il ne s'adapte pas aux conditions locales. C'est le défaut de l'enseignement des grands collèges agricoles. Il semble que l'on a trouvé le remède dans la petite ferme modèle. Par la nature de son sol et de sa location, elle ressemble à toutes les fermes environnantes.

Si on y fait une expérience fructueuse, sa leçon sera beaucoup plus facilement acceptée par le communauté agricole. Ce sera quelque chose qu'on aura vu et qui n'aura pas cet aspect toujours désagréable du lu dans une brochure ou une revue.

La ferme modèle c'est la propagande directe, chez le cultivateur même. Elle doit en raison de cela même être éminemment efficace.

Des deux dernières démonstrations agricoles qui ont eu lieu dans notre région, celle de Victoriaville est peut-être la plus intéressante sans pour cela vouloir aucunement diminuer le mérite de celle de Ste-Anne-de-la-Pérade.

Ce qui frappe dans la première, c'est que l'on avait choisi une terre réputée médiocre. Elle ne pouvait que se prêter mieux à l'expérience que l'on tentait: démontrer ce que peut donner une culture méthodique et raisonnée.

Quatre années ont suffi pour atteindre le résultat. Cette terre a doublé son rendement en quatre ans.

C'est une véritable leçon de choses. Elle est un stimulant pour tous les cultivateurs des environs. Nous avons certes là une des initiatives les plus fécondes en ré-

LA RUE NOTRE-DAME SERA REOUVERTE

La compagnie en prend l'engagement solennel hier soir, mais à midi elle n'était pas encore ouverte

Le conseil, en comité, a affirmé, hier soir, énergiquement son droit de maintenir ouverte à la circulation la rue Notre-Dame, entre la rue St-Laurent et le Boulevard Normand, et le long du boulevard dit Philippe Bigué, avocat de la St-Lawrence Paper Mills, Co., Ltd et les échevins, surtout l'échevin Langlois, s'est terminée par l'engagement formel pris par M. Bigué sur sa parole d'honneur, que la rue Notre-Dame serait dès ce matin ouverte à la circulation.

Le débat d'hier soir a fourni aux échevins Loranger et Dubé l'occasion de réaffirmer de la façon la plus catégorique leur opposition à tout projet de fermeture de la rue Notre-Dame.

"Au sujet de ce qu'on pourrait appeler l'imbroglio de la fermeture de la rue Notre-Dame, dit M. Bigué, dès le début de ses remarques devant le comité, je dois dire que je suis le seul responsable. C'est moi qui ai avisé la compagnie d'en agir ainsi bien que je suis que le projet n'était pas légal. Il est inutile de répéter ce soir tout ce que s'est passé. Vous nous rendrez le témoignage que jusqu'à la St-Lawrence Paper a procédé avec beaucoup de patience et de délicatesse. Si j'ai avisé la compagnie de fermer la rue Notre-Dame, c'était pour sauver son bois. D'après une lettre de M. Rossiter, la plus haute autorité dans la compagnie, les auditeurs de la compagnie ont fixé à \$25,000.00 la détérioration subie par les 6,000 cordes de bois emplies de l'autre côté de la rue."

DEMANDE DE DECIDER

M. Bigué refait l'histoire de ses négociations avec le conseil. Comme il affirme que les deux avocats consultés par la ville sur cette question ont déclaré que le conseil était légal par la résolution du 27 septembre 1920, l'échevin Langlois, lui dit:

"Le conseil seul le sait. Je le sais moi aussi", rétorque M. Bigué.

Il demande ensuite au conseil d'en finir. "Si la majorité, dit-il, croit que le conseil est légal, qu'elle en prenne la responsabilité. Je me demande pourquoi le conseil ne peut pas trouver un proposition et un second. On m'a dit, à des échevins contre, "à la compagnie a des droits qu'elle ne les fasse valoir. Je me demande si la compagnie avait trouvé qu'elle allait trop facilement se laisser faire. Nous nous sentons profondément justifiés de prendre des procédures, mais nous tenons auparavant à épuiser tous les moyens de conciliation."

OPINION CONFIDENTIELLE

Intervenant, l'échevin Langlois demande à M. Bigué: "Où prenez-vous l'opinion légale donnée à la ville par les avocats consultés?"

"Dans mon bureau", répond M. Bigué. "Et comme l'échevin Langlois fait un mouvement de surprise, M. Bigué s'empresse d'ajouter: "Je ne les ai pas eu des avocats."

"Vous admettez, lui dit l'échevin Langlois, que la ville a le droit de garder secrètes durant le débat, ces opinions. Si je savais que les avocats consultés par la ville avaient communiqué leurs opinions je ne serais plus pour qu'on ait recours à leurs services. M. Bigué réaffirme retardé comme il possède des copies de ces opinions et qu'au besoin il pourrait les publier."

VIVE PROTESTATION

L'échevin Langlois proteste vivement. Il déclare que c'est tout simplement vouloir intimider le conseil. "C'est une violation d'un secret d'office si on veut publier une consultation des avocats sans leur consentement. Le conseil ne peut pas consulter verbalement sans leur avis. Je ne veux pas que l'on se permette de faire par écrit. Ces rapports doivent donc être consultés confidentiellement, équivalent à la conversation qu'un avocat a dans son bureau avec son client. Personne ne peut le forcer à la dévoiler."

"PEANUT STAND"

"Le conseil dit M. Bigué, poursuit son argumentation d'après des moyens de prendre des décisions sur des affaires de "peanut stand". Il s'agit maintenant d'une question qui passionne l'opinion publique, mais depuis le 7 juin, on n'a pas encore pris de décision. "Si le conseil ne prend pas de décision, demande à M. Bigué l'échevin Langlois, qu'est-ce que cela veut dire?"

M. Bigué poursuit: "Nous désirons savoir si le conseil veut ou ne veut pas prendre de décision. Je n'ai pas voulu considérer retardé comme il a refusé de reconnaître les droits de la St-Lawrence Paper Mills Ltd. Je l'ai moi-même, l'échevin Langlois, je l'ai moi-même interprété comme cela. Je ne tolérerai jamais comme membre du conseil qu'une compagnie s'arroge le droit de fermer une rue. Vous ne savez pas combien de plaintes nous avons déjà eues contre cela."

"C'est moi qui suis le coupable et je suis prêt à demander à la compagnie de rouvrir la rue, mais je vous demande de prendre une décision au sujet des droits de la compagnie."

"Si à telle date, lui répond l'échevin Langlois, nous n'avons rien fait de nos ministères de l'agriculture."

UN EMPRUNT TEMPORAIRE DE \$42,500.

Le conseil autorise le trésorier à emprunter temporairement cette somme de la Banque d'Hochelega en attendant le vote des contribuables.

ENGAGEMENT RATIFIE

Un emprunt temporaire de \$42,500.00 sera fait à la Banque d'Hochelega par la cité en attendant la ratification par les contribuables d'un emprunt du même montant. Ce \$42,500.00 est consacré pour dépenses pour réparations à l'Hôtel de ville, au poste de police, au marché à poisson, etc., que l'on a décidé de porter au compte capital.

C'est sur la résolution suivante que le conseil a décidé d'autoriser cet emprunt temporaire.

"Attends que le conseil a été obligé de faire certains travaux urgents de réparations aux divers bâtiments appartenant à la cité; "Attends que le coût de ces travaux devra être payé par un emprunt que le conseil se propose de soumettre prochainement à l'approbation des électeurs propriétaires et au lieutenant-gouverneur en conseil; "Il est proposé par l'échevin Edouard Langlois;

"Secondé par l'échevin Arthur Carignan: "Que le trésorier soit autorisé à demander à la Banque d'Hochelega une avance de \$42,500.00 pour acquitter le coût de ces travaux et qu'en reconnaissance de cette avance, Son Honneur le Maire et le trésorier soient autorisés à signer un ou des billets promissoires portant un taux d'intérêt n'excédant pas 6 pour cent et à le renouveler jusqu'à parfait paiement."

Cette résolution fut adoptée unanimement et sans discussion.

Le conseil a ratifié le choix de M. J. H. René de Cotret comme vérificateur des livres de la cité pour l'année 1924. Il lui paiera un salaire de \$1,200.00 par année pour les livres de la corporation. Il est entendu qu'il recevra \$600.00 pour vérifier ceux de la commission scolaire. Son salaire sera donc en tout de \$2,000.00.

ON USE DE VIGUEUR CONTRE LA CHASSE EN TEMPS PROHIBE

Le recorder Lefebvre, de Grand'Mère, condamne un jeune chasseur à \$20.00 d'amende et donne de sévères avertissements pour ceux qui l'imiteraient.

LA RICHESSE DU GIBIER

Grand'Mère, 15 — La chasse, rêvée par tant d'amateurs, amuse de Diane, s'approche peu à peu. Cependant, il ne faut pas anticiper et même les exercices préliminaires sont dangereux et coûteux. C'est ce que vient d'apprendre une jeune "sport" de 16 ans de notre ville, qui après avoir reçu une verte semonce du recorder Lefebvre, dut payer \$20.00 au trésor de cette province, pour avoir anticipé le plaisir de chasser légalement.

La plainte avait été portée par le constable Donat Lamarche, au service de la "Laurentide" à la demande de M. Elwood Wilson, ingénieur forestier employé par la même compagnie.

Le jeune chasseur s'était installé à l'extrémité nord-est du Lac à la Tortue avec tout l'appareil voulu pour faire la chasse, comme il a été du reste mis en preuve, par l'accusé lui-même, sur le réquisitoire que lui fit subir l'avocat de M. Wilson.

La déposition du constable faite, déposition qui établissant le bien-fondé de la première plainte, à savoir que le jeune chasseur était installé pour tuer le gibier en temps prohibé, vint se joindre le témoignage de M. J. R. Pronovost du Lac à la Tortue, qui a entendu un coup de fusil et a trouvé trois canards sauvages morts sur le bord de la grève.

L'accusé fit sa propre défense. Il nie tout ce qui est plus sévère et dans le but de préparer ses canards domestiques pour septembre, il avoue avoir tiré; mais il ne croyait pas que c'était un canard.

La défense n'évade pas la plainte et le chasseur anticipateur fut condamné à \$10.00 sur chaque offense ou à 15 jours de prison.

"Je tiens compte de votre jeune âge" dit le recorder Lefebvre en rendant la sentence — "Je ne vous condamne qu'au minimum de l'amende; cependant je tiens à faire remarquer que je pourrais être plus sévère à l'avenir. La chasse est une de nos richesses nationales et l'un des plus grands aliments du tourisme américain. Nos législateurs ont fait des lois pour faire respecter le gibier en temps prohibé — ils ont agi avec sagesse, et ceux qui viendront devant moi pour telles offenses, constateront que je pense comme eux."

M. Wilson a déclaré qu'en temps de chasse, la "Laurentide" sera prête à délivrer un certain nombre de permis à ceux qui voudront faire la chasse sur son territoire.

Une forte assistance suivait ce procès, le second du genre cette année.

— M. Albert Brunel de Meriden, Conn. représentant de la "Chevrolet" (New Haven County) était de passage au Château hier, avec M. J. P. Laquerre, de Batiscan.

UN JEUNE HOMME SE NOIE DANS LE ST-MAURICE, HIER

Le corps du jeune Maurice Tessier n'a pas encore été retrouvé

La sombre liste des victimes de l'on-de s'allonge toujours. Un nouveau nom s'y est ajouté hier après-midi, celui du jeune Maurice Tessier, âgé de 13 ans fils de M. Elisée Tessier, 83 rue Hertel qui s'est noyé dans des circonstances pénibles, vers trois heures alors qu'il se baignait dans la rivière St-Maurice vis-à-vis les cours de la St-Maurice Lumber, où l'eau est profonde de dix-huit pieds environ. L'infortuné jeune homme était parti de chez lui vers deux heures et demie pour aller se baigner en compagnie de deux petits camarades Oscar Pelletier et Lionel Thivierge.

Tous trois se rendirent aux quais où les bateaux séjournent d'habitude en hiver, près des moulins Grant. D'après les renseignements obtenus de son père l'enfant ne savait pas nager et à peine s'était-il mis à l'eau qu'il a enfoncé trop loin pour s'accrocher à un billot qui fait saillie à l'un des quais. N'ayant pas réussi à se cramponner au quel le jeune Maurice disparut sous l'eau et n'a pas été revu depuis. La tragédie s'est déroulée si rapidement et d'une façon si inattendue que les jeunes gens qui accompagnaient la victime n'ont pu se porter à son secours. On croit que le courant et la profondeur de l'eau ont dérangé les calculs du jeune baigneur qui comptait se cramponner au quel en jasant à la surface. M. Elisée Tessier le père de la victime a déclaré qu'il n'était pas à sa connaissance que son fils savait nager. Dans l'après-midi comme dans la soirée des fouilles furent faites en vue de repêcher le cadavre mais elles furent vaines. MM. Bruno Toupin, Elzéar Tessier, oncle de la victime, et Ludger Després s'employèrent activement à ces recherches assez difficiles à cause des billots qui encombrèrent la rivière.

Ce matin on n'avait pas encore réussi à retrouver le corps du noyé.

UN AN SUFFIRA POUR CONSTRUIRE NOTRE AQUEDUC

Si l'on fait le bétonnage et la pose des conduites dès cet automne, tous les travaux pourront être terminés pour l'automne prochain.

A CONTRAT OU NON

"L'usine de filtration pourra être construite et toutes les conduites posées d'ici un an, si les travaux sont rapidement menés."

C'est la déclaration qu'a faite en comité, hier soir, M. Arthur Surveyr, ingénieur consultant pour la construction de notre nouveau système d'aqueduc. M. Arthur Surveyr avait été mandaté spécialement par le conseil pour lui expliquer où on en était rendu avec les plans et savoir si l'on devait s'en tenir absolument au premier plan et qu'on ne devrait y faire aucun changement, pas même point de vue du terrain.

La ville devrait voir à régler immédiatement la question d'achat du terrain additionnel requis pour la construction des bassins. Dès que ce point aura été réglé, on pourra se mettre au travail. D'ici là on pourra demander des soumissions. On devra accorder une semaine de jours aux soumissionnaires pour faire leurs calculs. Si la question du terrain est alors réglée, on pourra commencer les travaux d'excavation. Il sera encore assez de bonne heure pour pouvoir faire toute la bétonnerie avant l'hiver. Ce serait une grande avance et qui permettrait de terminer les travaux en une année.

D'après M. Surveyr, rien n'empêche la ville de procéder immédiatement à la pose des conduites d'eau dans les rues où on doit les échanger. Ce travail peut être fait indépendamment de la construction des filtres.

Une certaine partie de ces conduites, celles de diamètre moyen, sont déjà fabriquées et on pourra les obtenir immédiatement. Pour les plus grosses il faudra donner des commandes. Le conseil a décidé de demander immédiatement du prix.

La pose de ces conduites se fera-t-elle à la journée par les employés de la cité ou à contrat par des entrepreneurs.

Ce fut l'objet d'un court débat. Les échevins Loranger et Dubé se prononcèrent en faveur de l'achat des conduites par contrat, tandis que le maire maintint qu'il devrait être fait par les employés de la corporation et à la journée. Il affirma que les travaux récemment donnés à contrat par la ville lui avait coûté plus que s'ils avaient été faits à la journée.

La ville fera-t-elle une émission de débetures ou deux pour l'aqueduc? La question fut posée par l'échevin Langlois, mais devant la déclaration de M. Arthur Surveyr que les travaux pourraient être faits en un an, il fut décidé d'émettre dès le début des débetures pour le total de l'emprunt.

CONVENTION

Le conseil recevra lundi soir prochain M. Auguste Desilets, secrétaire de la commission scolaire de Grand'Mère pour fixer les détails de la convention pour l'Association des Commissaires d'Écoles qui doit avoir lieu en notre ville vers la mi-septembre.

RETRAITE FERMEE

Le 18 août au soir commencent au Couvent de Marie-Réparatrice, 117 rue St-Charles, les exercices d'une retraite fermée pour jeunes filles et en particulier pour les institutrices. On s'adresse à l'avance au couvent pour inscription. (Comm.)

(Presse Canadienne) Buffalo 15—Le Baby Gar LV, nouveau yacht rapide de Gar Wood, de Detroit, a gagné la course de 50 milles pour la coupe en or Fisher-Allison, aux régates de Niagara. Le temps du vainqueur a été de 41.75 milles à l'heure.

DEUX JEUNES MONTREALAIS SOUS ARRET

Au moment où ils voulaient disposer de deux bicyclettes qui ne leur appartenaient pas, deux jeunes fous sont pinçés par le sergent Ross.

AVEUX AU CAPT. BELLEMARE

Avila Sauvageau, 17 ans et Donat Alard, 16 ans, deux jeunes gens de Montréal qui étaient venus à Trois-Rivières l'après-midi pour vendre sans être enquis deux bicyclettes qu'ils avaient volées d'un locuteur de bicyclettes de la métropole ont été mis en état d'arrestation par le sergent Ross, hier après-midi, et conduits au poste de police où ils ont passé la nuit. Après beaucoup d'hésitation, les jeunes malingres ont fini par avouer au capitaine Bellemare qu'ils avaient loué ces bicyclettes chez un nommé Desjardins de la rue Demontigny à Montréal et que leur intention était de les vendre à Trois-Rivières afin d'avoir de l'argent pour aller faire un voyage à Québec.

Le geste d'honnêteté de M. J. Gilbert marchand de bicyclettes de la rue St-Georges chez qui les jeunes voleurs ont cherché à vendre leurs bicyclettes a amené l'arrestation des hardis jeunes gens. Tel que convenu avec la police, M. Gilbert prévint le sergent Ross que deux jeunes hommes lui offraient en vente des bicyclettes qu'il soupçonnait avoir été volées. Le sergent Ross se rendit aussitôt chez M. Gilbert et comme les jeunes gens ne lui donnaient pas d'explications suffisantes de leur conduite, il les emmena au poste où ils firent les aveux que l'on sait.

Le capitaine a communiqué par téléphone avec M. Desjardins qui l'informa qu'on lui avait volé deux bicyclettes la veille et qu'il recherchait en vain les auteurs du vol. Sur la demande de M. Desjardins qui doit porter plainte aujourd'hui contre les jeunes malingres, les jeunes marouffes sont détenus dans la cellule du poste de police local en attendant que la police de Montréal vienne les chercher.

PERCEPTEUR ENGAGE

Le conseil a autorisé, hier soir, l'engagement de M. Thomas Picard comme percepteur pour la cité Les échevins Dubé et Loranger avaient proposé l'engagement de M. Israël Lafontaine, recommandé par un rapport du trésorier de la cité, M. Arthur Norbert, mais un amendement proposant M. Thomas Picard a obtenu les suffrages des échevins Lampron, Michelin, Carignan et Langlois.

FETE CIVIQUE

Mercredi prochain, ouverture officielle de l'exposition, sera proclamé fête civique.

Le Dr René Coutu Chirurgien Dentiste. A le plaisir d'annoncer au public triennal qu'il a ouvert des bureaux absolument modernes à l'ancienne place occupée par le Dr J. G. Landry. 205 LAVOLETTE. Tél. Bureau 1365 Rés. 459

VENTE D'ETE. Nous continuons à offrir de merveilleuses aubaines à nos clients. Chapeaux Sport \$2.98 et plus. Chapeaux de Velours. Costumes sport - Extra Spécial. 25 costumes en flanelle, nuances Copen, vert, rouge, etc. Valeur jusqu'à \$25. Tant qu'il y en aura à \$7.95. Robes Perlées. Toutes nos robes d'été et nos marchandises genre sport sont sacrifiées beaucoup en bas du prix coûtant. Prix spéciaux de fin de semaine pour nos écharpes, gants et bourses. MAISON LOUIS, 30 Des FORGES, Téléphone 1074 (En face du Marché aux Denrées.)



# BOURSE, COMMERCE, FINANCE

## Bourse de New-York

Cours du 14 août 1924 fournis au "Nouveliste" par la maison Keating and McKay

Chemins de fer et Matériels.	
Amer. Car Foundry.	171 171
American Loco.	78 79
Atchafalaya Ry.	104 104 1/2
Baltimore & Ohio.	63 64
Baldwin Loco.	120 122 1/2
C. P. R.	151 151 1/2
Norfolk Pacific.	65 65 1/2
New-York Central.	109 109 1/2
Reading.	63 63 1/2
Ry Steel Springs.	125 127 1/2
Southern Pacific.	97 97 1/2
Southern Ry.	64 64 1/2
Erie.	30 30 1/2
Union Pacific.	143 143 1/2
Acier.	
Bethlehem Steel.	43 43 1/2
Crucible Steel.	49 49 1/2
U. S. Steel Corp.	106 107 1/2
Mines de cuivre etc.	
Anacosta Copper.	37 37 1/2
Nikel.	17 18
Utah Copper.	79 79 1/2
Automobiles et Accessoires.	
General Motors.	14 14 1/2
Studebaker.	36 37 1/2
Westinghouse.	63 63 1/2
Huiles et Pétroles.	
California Petrol.	21 22 1/2
General Asphalt.	44 45 1/2
Pan American Oil.	58 58 1/2
Pacific Oil.	47 47 1/2
Shell Oil.	16 16 1/2
Texas Oil.	40 40 1/2
Divers.	
American Can.	124 125 1/2
Alcohol.	71 71 1/2
Corn Products.	32 32 1/2
Corn Sugar.	13 13 1/2
General Electric.	26 27 1/2
Intern. Paper.	54 54 1/2
Kelly Springfield.	15 15 1/2
Rubber.	32 32 1/2
Woolens.	75 76
Davison Chemical.	52 52
Stewart Warner.	50 50 1/2

## SEANCE ACTIVE ET VIGOUREUSE

(Presse Canadienne)  
 Montréal 15.—Les affaires ont été traitées avec une plus grande envergure hier sur le parquet de la bourse de Montréal et le mouvement des cours ont été vigoureux en général. Quarante-sept titres ont fait apparition à la liste dont quatorze comptent des gains et sept seulement des pertes, cinq ne bougent pas et les vingt autres ne furent échangées qu'en fraction de lot seulement.

La valeur la plus active a été Spanish ordinary qui monta de 1/2 point à 109 1/2. Vint ensuite Canadian Industrial Alcohol qui obtint un nouveau prix de hausse de 3/8, en gain d'une fraction de point. Dominion Textile fut le troisième titre le plus actif et réalisa un gain de 1/2 point à 57.

La valeur qui a manifesté la plus grande vigueur fut Royal Bank qui s'apprécia de 2 points à 222. Canadian Converters a essuyé la plus grosse perte en faisant une chute de 2 1/2 points à 73.

Les autres changements de prix furent les suivants:

Abitibi, hausse de 1; Asbestos, gain de 1 1/2; Canada Cement de priorité baisse de 1/2; Brompton gain de 1/2; Canada Steamships gain de 1/2; Smelters, hausse de 1/2; Detroit baisse de 1/2; Montreal Power, recul de 1/2; Price Bros, hausse de 1/2; même gain que le titre précédent pour Québec Power; Spanish de priorité hausse de 1/2; et St-Lawrence Flour recul de 1.

Total des ventes: 8,503 actions.

Sur le marché des obligations les affaires hier ont été limitées et il n'y eut rien d'important à noter.

Total des ventes: \$35,800.00.

Sur le marché des grains au comptant, la tranquillité a régné. Rien de nouveau dans la farine. Pas de nouvelle hausse dans l'avoine roulée. Les affaires sont soutenues dans le foin en balles. Les oeufs ont monté de 2 sous la douzaine pour les extras et de 1 sou pour les frais premiers. Le ton du beurre est soutenu, mais les prix du fromage ont fléchi de 1/4 à 3/4 de sou par livre.

(De L. G. Beaubien et Cie.)

La séance d'hier a été remarquable d'activité et de vigueur si on la compare avec celles des jours précédents. Alcohol a été le leader et monta à un nouveau palier à 35 3/8 Spanish River a été vigoureux aussi à 109 1/2, et le titre de priorité a gagné un point à 116 1/2 Price Bros, National Breweries, Abitibi, Sherwin Williams, Smelters et Dominion Textile améliorèrent tous leurs cours. Montreal Power a été plutôt tranquille et soutenu à 160 et 160 1/2. Le sentiment en fermeture est plutôt encourageant et les prix ont tendance encore à monter.

## LES INDUSTRIES EN VEDETTE

New York 15.—A Wall Street hier l'indécision a été portée sur les industries par suite de l'indication que les ventes de réalisation étaient épuisées dans cette section. Vingt-six de ces titres montèrent à de nouveaux paliers 1924 et les gains nets comptés furent de grosse fraction de point à 3 points.

Les pools ont été encore actifs, surtout dans les valeurs de compagnies dont il est parlé qu'elles réalisèrent de plus gros bénéfices.

Baldwin a été la valeur dirigeante et compta un gain de plus de 2 points à 122 1/2. U. S. Steel ordinaire a monté de 1 point à 107 1/2 et American Can de 15 1/2 à 126 1/2. Les titres irréguliers ont fait des cotations irrégulières pour la plupart les avances ou les pertes n'ont été que fractionnelles, cependant Frisco de priorité et Ontario et Western et autres a de nouveaux prix de hausse.

Les achats ont été considérables aussi dans la General Electric qui grimpa de 4 points et plus. Les pétroles ont été tranquilles, mais on sentait plus dans cette section une pression.

National Biscuit recula de près de 3 points sur des ventes de réalisation.

Le prêt à vue a fait toute la journée 2 p.c. Le prêt à terme et les effets commerciaux furent négociés à des taux qui n'ont pas changé avec ceux de la veille.

En somme la séance a été passablement active et la tendance des prix est bonne.

Total des ventes: 852,600 actions.

## QUE VAUT-IL MIEUX DONNER AUX POULES

(Notes des fermes expérimentales)  
 Il faut que la ration donnée aux poules contienne de la protéine animale; c'est là un fait admis. On a généralement l'habitude de fournir cette protéine sous forme de déchets de bœuf, mais on recommande aussi le lait écrémé. Pour voir laquelle de ces deux substances est la meilleure—déchets de bœufs ou lait écrémé—nous avons entrepris, il y a deux ans une expérience à la ferme de Nappan. Nous avions deux parquets de dix poules chacun, aussi une forme qu'il était possible de les avoir au point de vue de la race, de l'âge et du type. Tous deux recevaient exactement la même ration, mais le parquet No.1 recevait, en plus de la ration régulière, des déchets de bœuf et le parquet No. 2 du lait écrémé. Les résultats obtenus montrent que le lait écrémé employé de cette façon rapporte un bon bénéfice et que l'on aurait tout avantage à en donner plus que l'on n'a l'habitude de faire.

Pendant les deux périodes d'alimentation de six mois du 1er novembre au 30 avril la production moyenne des dix poules nourries aux déchets de bœuf a été de 618.6 oeufs; la nourriture de ces poules a coûté \$13.75 ce qui met la douzaine d'oeufs à 22.5 cents; il reste donc un bénéfice net de 97.2 cents par poule sur le coût de la nourriture.

Dans le parquet No. 2 les dix poules nourries au lait écrémé ont pondu en moyenne 699.0 oeufs et leur nourriture a coûté \$12.70 ce qui met la douzaine d'oeufs à 21.8 cents. Ici le bénéfice est de \$1.49 par tête.

Si nous prenons la moyenne de deux ans, nous trouverons que 598.7 livres de lait écrémé, évaluée à 20 cents les cent livres et coûtant \$1.20, ont plus rapporté que 39 livres de déchets de bœuf, qui coûtaient \$2.52. Si comme nous le croyons aux fermes expérimentales l'augmentation de ponte qui s'est produite chez les poules recevant du lait écrémé peut être attribuée à la valeur alimentaire de ce lait, alors il n'est que juste de dire que le cultivateur qui a vendu son lait écrémé à ses poules en a obtenu un peu plus de une piastre par 100 livres.

Il serait encore trop tôt, cependant pour se prononcer définitivement sur ce sujet, car ces essais d'alimentation n'ont duré jusqu'ici qu'une couple d'années. Pourtant les résultats obtenus jusqu'à date nous portent à croire que l'emploi du lait écrémé pour l'alimentation des volailles est très avantageux et qu'il vaut certainement mieux se servir de cet aliment pour fournir aux poules la protéine qui est essentielle pour la formation des oeufs que d'acheter des déchets de bœuf à \$7 les 100 livres.

S. S. Baird  
 Régisseur  
 Ferme Expérimentale de  
 Nappan N. E.

### LE TABAC A FUMER NATUREL

# I'ALOUETTE

est le choix des connaisseurs

10¢ le paquet

### SOYEZ UN HOMME PLEIN DE FORCE ET D'ACTIVITE

Hommes, soyez forts, la faiblesse chez les hommes n'attire que la pitié et ne peut amener que des désagréments. La bataille de la vie est rude, préparez-vous. Si votre constitution est bonne, conservez-la bonne; si vos nerfs sont sains et fermes, gardez-les ainsi, vous en aurez besoin pour la lutte; s'ils sont faibles, veillez-y journellement et voyez à ce qu'ils reçoivent le traitement voulu. Si votre digestion va mal; si votre estomac vous fatigue; si vos vives, au lieu de vous fortifier, sont une cause d'ennuis et de malaises pour vous, prenez les

## PILULES MORO POUR LES HOMMES

Elles feront de vous un homme plein de courage; elles vous donneront appétit, aideront votre digestion, chasseront les idées noires de votre cerveau, car elles sont une sauvegarde contre le surmenage et la décadence de la constitution. Elles ont guéri des milliers d'hommes avariés, vous, elles vous guériront aussi. Dans les maux de reins, elles sont sans égales.

Les Pilules Moro sont en vente partout. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50¢, la boîte.

COMPAGNIE MEDICALE MORO  
 274 rue St-Denis, Montréal.  
 798-m.a.n.a



### ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCEES

La valeur résiste à l'épreuve

### REBELLES ACTIFS

(Presse Canadienne)  
 Madrid, 15.—Un communiqué officiel publié ici ce matin, déclare que les Marocains rebelles sont très actifs dans la zone espagnole. On rapporte un grand nombre d'escarmouches de feu d'importance; les rebelles ont été repoussés.

## GAIETE

Vendredi-Samedi  
 Mat. 2.00 Soirée 5.00 et 9.30  
 10c et 20c 20c et 30c

Titres français



J. Parker Read Jr  
 présente  
**Recoil**  
 by Rex Beach  
 featuring Betty Blythe  
 and Mahlon Hamilton  
 Distributed by Goldwyn-Cosmopolitan

Le roman d'amour d'une jolie aventurière, histoire des maisons de jeux d'Europe où la beauté est donnée au plus haut enchérisseur.

HAROLD LLOYD  
 dans  
**"BUMPING INTO BROADWAY"**  
 Désopilante comédie

## Bourse de Montréal

Cours du 14 août 1924 fournis au "Nouveliste" par la maison L. G. Beaubien et Cie.

Abitibi Pulp.		60	60 1/2
Asbestos Corp.		27 1/2	28
Brompton Pulp.		34 1/2	34 3/4
Bell Telephone.		132 1/2	132 3/4
Can. Cement.		81	81 1/2
Can. Smelters.		39	39 1/2
Can. S. S. Lines.		12	12
Can. S. S. Lines, priv.		46	46
Can. Converters.		73	73
Detroit United.		28 1/2	29
Dominion Glass.		110	110
Dominion Textile.		56 1/2	58
Laurentide Pulp.		87	86 1/2
Montreal Power.		169 1/2	169
National Breweries.		56	56
Price Brothers.		41 1/2	42 1/4
Québec Power.		89	89
Shawinigan Power.		135	135
Spanish River.		108 1/2	109 1/2
Spanish River, priv.		115 1/2	116 1/2
St. Lawrence Flour.		74	74
Toronto Street Ry.		95 1/2	95 1/2
Wayagamack.		33	33
Wabasso Cotton.		51 1/2	51
Winnipeg Ry.		36 1/2	36 1/2

## LES GRAINS

A CHICAGO  
 Ouv. Max. Min. FERM.

Blé:	
Mai	125 1/2 126 1/4 125 1/2 126 1/4
Sept.	127 1/2 128 1/4 126 1/2 128
Déc.	131 131 1/4 130 1/4 131 1/4
Maïs:	
Sept.	115 1/2 117 1/4 115 1/2 117
Mai	108 1/2 111 108 1/2 110 1/2
Déc.	108 1/2 110 107 1/2 110 1/2
Avoine:	
Mai	55 56 54 55 1/2
Sept.	49 50 49 50 1/2
Déc.	52 53 51 53
Seigle:	
Mai	99 1/2 99 1/2 97 1/2 99 1/2
Sept.	90 1/2 90 1/2 88 1/2 90 1/2
Déc.	93 1/2 93 1/2 93 1/2 94 1/2
A WINNIPEG	
Blé:	
Mai	134 134 133 134 1/2
Oct.	135 136 135 135 1/2
Déc.	139 139 138 139 1/2
Orge:	
Mai	76 1/2 76 1/2 76 1/2 76 1/2
Oct.	76 1/2 77 1/2 77 1/2 77 1/2
Déc.	72 1/2 73 72 1/2 73 1/2
Avoine:	
Mai	56 56 55 56 1/2
Oct.	55 56 55 56 1/2
Déc.	53 53 52 53 1/2
Seigle:	
Mai	93 1/2 93 1/2 92 1/2 93 1/2
Oct.	89 89 88 89 1/2
Déc.	88 88 87 88 1/2
Lin:	
Mai	211 1/2 213 210 1/2 212
Oct.	214 216 213 1/2 214
Déc.	204 206 204 1/2 205 1/2

## LES EFFETS DE LA REVOLUTION

(Presse Canadienne)  
 Toronto, 15.—E. R. Wood, vice-président de la Brazilian Traction, Light and Power Co., a déclaré à l'Assemblée annuelle de cette compagnie, hier, que la révolution au Brésil n'a pas causé de grands dommages matériels à la compagnie. La principale perte à essayer de constater dans une diminution des recettes.

Il déclara en outre que les chiffres de juillet accusaient une perte de 500,000 dollars et qu'en tout dans l'année courante les recettes ne seront que diminuées de 500,000 à un million de dollars dans la région de Sao Paulo. Par contre, les recettes nettes de la Compagnie pour les premiers six mois sont en plus valeur de \$1,200,000 comparative à la même période de 1923, ce qui est une somme plus que suffisante pour parer aux pertes causées par la révolution. Les bénéfices du district de Sao Paulo ne consistent que dans une proportion de 35 p. c. avec le reste. L'on s'attend à ce que les bénéfices soient approximativement les mêmes que ceux de l'an dernier, du fait qu'une augmentation est anticipée pour les autres 65 pour cent.

Sir Thomas White et l'hon. G. Philippen, deux directeurs de la Compagnie, ont aussi parlé de leur visite au Brésil.

## POUR LES TOURISTES

Montréal 15.—La nomination d'un commissaire de publicité, l'organisation d'un bureau de publicité et la coordination des activités des divers corps publics en cette ville intéressés à attirer des touristes à Montréal, vont être comprises dans un vaste plan qui sera annoncé par le maire Duquette au cours d'un banquet qu'un comité de citoyens doit offrir à environ 600 hôtes au mois de septembre.

Le comité en question a été nommé et les questions ci-dessus mentionnées ont été discutées à une réunion tenue en cette ville, hier soir.

## LE TRAITE DU FLETAN

Ottawa 15.—La ratification officielle du traité du fletan par Sa Majesté a été reçue de Londres, hier, par l'honorable M. Ernest Lapointe, ministre de la Justice à Ottawa. M. Lapointe a signé ce traité à Washington comme représentant du Canada.

Une couverture élégante bleu foncé et or enferme les documents qui seront échangés pour la ratification officielle des Etats-Unis. Cet échange va se faire par l'intermédiaire de l'ambassadeur britannique à Washington, à moins que le gouvernement ne décide d'envoyer un représentant du Canada à Washington à cette seule fin.



Rien ne peut-être substitué au CACAO-FRY pour donner.

### La Santé et la Beauté

La valeur du CACAO FRY ne consiste pas tant dans son volume que dans sa qualité. C'est un breuvage exquis renfermant dans le contenu d'une tasse, une alimentation sans égale.

## MARCHE DES CHANGES

Cours des devises étrangères fournis au "Nouveliste" par la maison L. G. Beaubien et Cie.

COURS MOYENS LE 14 AOUT 1924

	Valeur au Pair	New-York	Mont-réal
Londres:			
Louis	\$4.80	2-34	454
Paris:			
Franc	19.3c.	562	565
Bruxelles:			
Franc	19.3c.	514	519
Rome:			
Lire	19.3c.	449	451
Genève:			
Franc	19.3c.	1887	1892
Amsterdam:			
Florin	40.2c.	3905	3914
Madrid:			
Peseta	19.3c.	1345	1348
Berlin:			
Mark	23.8c.	...	...
Stockholm:			
Couronne	26.8c.	2660	2665
Christiana:			
Couronne	26.8c.	1397	1403
Copenhague:			
Couronne	26.8c.	1615	1618
Vienne:			
Couronne	20.3c.	14 1/2	...
Buenos-Ayres:			
Milreis	32c.	1010	1002
New-York			

## BANQUE QUI DOIT FERMER

(Presse Canadienne)  
 Putnam, Conn., 15.—La First National Bank de Putnam, dont les ressources sont de \$2,333,000, a été tellement ébranlée par les opérations de son caissier, Harold Gilpatrick, qui est aussi trésorier de l'état du Connecticut, qu'elle ne pourra plus jamais rouvrir ses portes suivant ce qu'a laissé entendre, hier, M. Herville S. Bean, vérificateur de la National Bank.

M. Bean a suggéré la formation d'un comité de citoyens dans le but de prendre action immédiatement pour former une nouvelle institution qui rachèterait l'édifice de la banque, etc.

(Presse Canadienne)  
 St-Jean, T.-N., 15.—Le bill des ligatures, qui est resté devant la chambre pendant deux jours, a traversé l'étape du comité. On n'anticipe pas une opposition vigoureuse à la chambre haute, et l'on s'attend à ce que cette mesure remplisse la loi actuelle de prohibition au cours de la présente session.

RIBUNE LIBRE

Sous cette rubrique nous adressons à notre rédacteur... Nous nous réservons le droit de corriger au besoin et de refuser tout communiqué tendancieux.

Grand-Mère le 13 août 1924 Le Nouvelliste, Les Trois-Rivières, P.Q. Cher Monsieur, Le rapport de mon accident dans votre journal est pressé totalement faux et je vous demande en toute justice de le corriger.

ST-LUC DE CHAMPLAIN

M. et Mme Anatham Carignan M. et Mme Armand Gravel du Cap de la Madeleine de passage chez des parents. —Mlle Jeannette Thellier de Shawinigan Falls, en promenade chez M. J. A. Dery.

CHAMPLAIN

Miles Mariette et Eliane Germain réunissent des amis en l'honneur de Miles Pauline et Irène Germain du Cap Santé. Etant présents: Miles Lucille Marchand, Henriette Beaudoin, Marthe Sauvageau, Simone Bailly, Suzanne Beaudoin, Gilberte Sauvageau, Alberte Beaudoin, Yvette Bailly, Marguerite Bailly, Isabelle Arcand, Catherine Pintal, Pauline Desrosiers de Louiseville, Annette Lacroix, Carmelle Lamotte, Luce Bourbeau, MM. Charles Paul Turcotte, Paul Labissonnière, Charles H. Marchand, Victorin Toupin, Roger Marchand, de Montréal.

MORT DE SIR SAM TURNER

(Presse Canadienne) Londres, 14.—Sir Samuel Turner, ancien maire de Rochdale, Lancashire, assis de la grande fluterie S. Turner and Company, et aussi de l'Asbestos Works and Turner Brothers Limited, est décédé à l'âge de 85 ans.

ST-BONIFACE

Nous avons eu le plaisir de recevoir, la chorale de St-Philippe des Trois-Rivières, venue parmi nous pour faire son excursion annuelle. Le voyage se fit en automobile et fut des plus heureux.

Après la messe, le dîner fut pris dans la salle paroissiale. M. le curé J.-E. Héroux, M. le vicaire Geo. Biron et M. le maire Téléphore Descoteaux, accompagnaient les joyeux pique-niqueurs.

La chorale de St-Philippe réorganisée depuis six mois à peine, est déjà digne d'attention et ne peut que marcher vers de nouveaux succès, sous la poussée énergique de son directeur, et avec le beau dévouement et la franche camaraderie qui règne chez tous ses membres.

Nous remercions ces messieurs de la journée toute d'harmonie qu'ils nous ont fait passer et nous ne pouvons que leur dire: "Revenez-nous encore".

DETAILS AUX ACCUSES

(Presse Canadienne) Toronto 15.—Suivant l'ordre du Juge Coatsworth, l'avocat des administrateurs de la Home Bank et défenseurs dans les causes de la Home Bank, a produit, hier au greffe de la paix, des affidavits déclarant que les détails donnés par la couronne étaient insuffisants pour leur permettre de se défendre.

Ces affidavits signés par Richard-P. Gough, J. F. M. Stewart, Sydney H. Jones, S. Casey Woods, Clarence F. Smith, disent en substance: "Les détails sont insuffisants et embarrassants et ne contiennent pas les renseignements nécessaires pour me permettre de comprendre la nature des offenses dont je suis accusé ou les faits que la couronne allègue pour appuyer ces accusations et en particulier ne spécifient pas assez clairement la date, l'endroit, les actes, les choses dont je serais, parait-il, coupable."

UNE OPTION POUR MINES

(Presse Canadienne) Toronto 14.—Les mines McIntyre-Porcupine ont annoncé, hier, qu'un contrat a été passé avant-hier soir par lequel la compagnie obtient une option sur le groupe de claims Gamble, dans le district de Rouyn, province de Québec. Ces claims couvrent environ 2,600 acres, McIntyre entreprend de commencer le travail de développement immédiatement. Un petit montant comptant a été payé et un montant assez considérable deviendra dû en décembre prochain. Le balance deviendra due par intervalles durant les prochains cinq ans. Le montant total de la transaction est d'environ un million de piastres.

L'AUSTRALIE S'EN DEFEND

(Presse Canadienne) Melbourne, Australie, 14.—Le premier ministre S. M. Bruce, répondant à une question à la chambre des représentants, hier a déclaré que l'Australie n'était pas liée par le récent traité commercial entre la Russie et la Grande-Bretagne.

BULSTRODE

—Madame Evariste Richer est partie pour aller travailler aux Etats-Unis. —Madame Onésime Morin est partie pour les Etats-Unis. —Monsieur et Madame Moïse Lefebvre et leurs garçons de Daveluyville, sont venus se promener chez M. Stanislas Allard.

—Monsieur et Madame Hercule Allard de St-Valère sont allés se promener aux Trois-Rivières.

M. Emile Poirier, maire de St-Grégoire, était aux Trois-Rivières pour affaires. M. l'abbé A. Baril, de la Pointe du Lac était aux Trois-Rivières.

STE-MONIQUE, Co. Nicolet

Ces jours derniers eut lieu une soirée musicale, donnée par les actrices de la paroisse, au bénéfice de l'église, sous le patronage distingué de M. l'abbé R. Gendreau, prêtre, cure. Voici le programme de la soirée:

Personnages: Acteurs Mme Dargère, veuve... Cécile Milot Jeanne, fille de Mme Dargère Lucile Thérien Elise, fille de Mme Dargère Françoise Milot.

Mme De Semoncey, belle sœur de Mme Dargère... Antoinette Descoteaux Sr Ste-Marthe, religieuse de St-Vincent de Paul... Germaine Martel Annette, femme de chambre de Mme Dargère... Aline Laplante Mlle Lebeau, maîtresse de pension Marie-Louise Daneau Thérèse Morin, paysanne méconnue Mme Yvonne Descoteaux-Martel. 1ère Entr'Acte

TABLEAU VIVANT Le premier acte se passe à la maison de campagne de Mme Dargère; et le second à l'hospice des religieuses de Saint-Vincent de Paul à Mâcon.

Grâce au Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.

Jamestown, N.Y.—"J'étais nerveuse, m'excitant et me décourageant facilement. Obligée de rester au lit, à cause de mes douleurs dans le dos. J'ai pris le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, en liquide et en tablettes, et j'ai employé la solution hygiénique (Santé) de Wagon de Lydia E. Pinkham pour l'inflammation. Maintenant, je suis très bien. Je lous de mes membres et fais tout mon ouvrage. Je recommande votre remède à toute femme qui souffre, et vous pouvez utiliser ma lettre pour secourir toute autre femme souffrante. Je traverse la période critique et je garde toujours le Composé Végétal chez moi, pour pouvoir en prendre dès que j'en ressens le besoin."—Mme Alice D. Davis, 203 W. Second St., Jamestown, N.Y. Souvent, un léger dérangement peut bouleverser tout le système, et les symptômes en sont la nervosité, douleurs dans le dos, manque d'ambition et faiblesse générale.



Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham est un remède splendide pour ces dérangements. Dans plusieurs cas, il a fait disparaître la cause de ces ennuis.

Piano Polonaise Duo Antoinette Descoteaux Déclamation: La Conscience (Cain par Victor-Hugo) J. D. Thérien LES DEUX SOURDES Comédie en 3 actes Mme Michu, concierge Germaine Martel Tante Iphigénie, vieille fille Cécile Milot Tante Paimyre sa sœur, vieille fille Marie-Louise Daneau Edith, leur nièce, orpheline Marie-Louise Daneau Catherine vieille servante, Françoise Milot

2ème Entr'Acte Piano, La danse des Démons... Duo FINALE Chant... Au rivage bon ménage Cloture... Orchestre —Mme Pierre Laplante et sa jeune fille Aline sont allées à Almaville ces jours derniers. —Mlle Beatrice Lafrance de Leominster Mass, en promenade chez MM. Pierre Laplante et Raoul Martel. —Mme L. P. Vincent, de Concord avec sa fillette chez son père, M. J. A. Pinard. —Mlle Aurora Boisclair de Montréal chez son père M. J. Baptiste Boisclair. —Mlle Germaine Vigneault de Berlin Falls chez ses amis. —M. l'abbé Antonio Denoncourt, vicaire à Gentilly de passage ici. —Mlle Isabelle Descoteaux est allée passer une quinzaine à Montréal.

Maladies de la Femme. Toutes les maladies dont souffre la femme proviennent de la mauvaise circulation du sang. Quand le sang circule bien, tout va bien; les nerfs, l'estomac, le cœur, les reins, la tête n'étant pas congestionnés ne font pas souffrir. Pour maintenir cette bonne harmonie dans tout l'organisme, il est nécessaire de faire usage, à intervalles réguliers, d'un remède qui agisse à la fois sur le sang, l'estomac et les nerfs, et seules les PILULES ROUGES peuvent remplir ces conditions parce qu'elles purifient le sang, rétablissent la circulation et décongestionnent les organes.

Grâce au Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. Jamestown, N.Y.—"J'étais nerveuse, m'excitant et me décourageant facilement. Obligée de rester au lit, à cause de mes douleurs dans le dos. J'ai pris le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, en liquide et en tablettes, et j'ai employé la solution hygiénique (Santé) de Wagon de Lydia E. Pinkham pour l'inflammation. Maintenant, je suis très bien. Je lous de mes membres et fais tout mon ouvrage. Je recommande votre remède à toute femme qui souffre, et vous pouvez utiliser ma lettre pour secourir toute autre femme souffrante. Je traverse la période critique et je garde toujours le Composé Végétal chez moi, pour pouvoir en prendre dès que j'en ressens le besoin."—Mme Alice D. Davis, 203 W. Second St., Jamestown, N.Y. Souvent, un léger dérangement peut bouleverser tout le système, et les symptômes en sont la nervosité, douleurs dans le dos, manque d'ambition et faiblesse générale.

VOICI mon vieux de la fraîcheur et de la bonne santé. C'est merveille comme on trouve plaisir et contentement dans une bouteille froide de cette excellente vieille bière. Bière Molson. LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT

Les Cachets CAUVIN sont un baume souverain pour la pauvre tête qui éclate. Le mal de tête ne leur résiste pas. 25c. CACHETS CAUVIN CONTRE LE MAL DE TÊTE